

Casse-tête à la chaîne

Jusqu'à l'été 1973, Sept-Îles s'était contentée d'être un poste terminal



L'usine de l'Iron Ore.

pour le minerai de fer du Labrador et un port de transbordement pour l'expédition aux quatre coins du globe. La société minière Iron Ore l'avait voulu ainsi. Mais depuis, la compagnie a nourri d'autres ambitions. Son programme d'expansion s'est traduit par un investissement de \$200 millions dans un concentrateur et une usine de bouletage. Il s'agissait de transformer en boulettes de fer une partie du minerai qui arrivait en vrac du Nord et d'en faire un produit semi-fini. Cependant, rien n'a marché: mauvaise conception de la machinerie, interventions de la compagnie. Gilles Ouellet décrit les implications de ces "ratés mécaniques".

page B-2



Yvon Charbonneau

Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Le défi du front commun

Le Front commun des employés des services public et parapublic doit, tout au long de ce mois, trouver des moyens de réaliser une action vraiment unitaire s'il veut éviter l'éclatement.

Pour cela, le front doit réussir à contourner la loi sur le maintien des services essentiels dans les établissements hospitaliers, en cas de conflit de travail, afin de garder dans les rangs les travailleurs des Affaires sociales, qui, à eux seuls, représentent 110,000 des 165,000 membres de l'intercentrale.

Tel est, en somme, le défi auquel doit faire face le front, selon les propos qu'a livrés au SOLEIL, M. Yvon Charbonneau, dans une entrevue accordée au lendemain du dernier conseil d'orientation.

Cette instance réunit quelque 750 délégués de tous les syndicats regroupés, sous une même bannière, à l'occasion de la ronde de négociations entourant le renouvellement des conventions collectives de l'Etat.

Pour le président de la CEQ, l'information que peuvent transmettre les travailleurs constitue, de plus, un point important dans la bataille qu'ils mènent contre l'Etat.

Selon M. Charbonneau, la situation de la CEQ est d'autant plus privilégiée que les parents constituent une sorte "de bassin spécialisé d'écoute", réservoir qu'il est difficile de retracer dans les autres secteurs.

Enfin, le président de la CEQ donne les "conditions objectives" dans lesquelles travaillent les différents groupes qui composent le front et établit les différences entre la négociation de 1976 et celle de 1972.

page B-1

L'AS DE PIQUE vous dit:
Le plus haut spectacle régulier de plongeon est celui d'Acapulco (Mexique), 25 plongeurs s'élançant du haut de "La Quebrada" 126 pieds, dans une eau profonde de 12 pieds.
(Extrait du Livre des Records de Noël-Lacoste).
Distilleries Melville Ltée, Laval, Qué.

LE SOLEIL

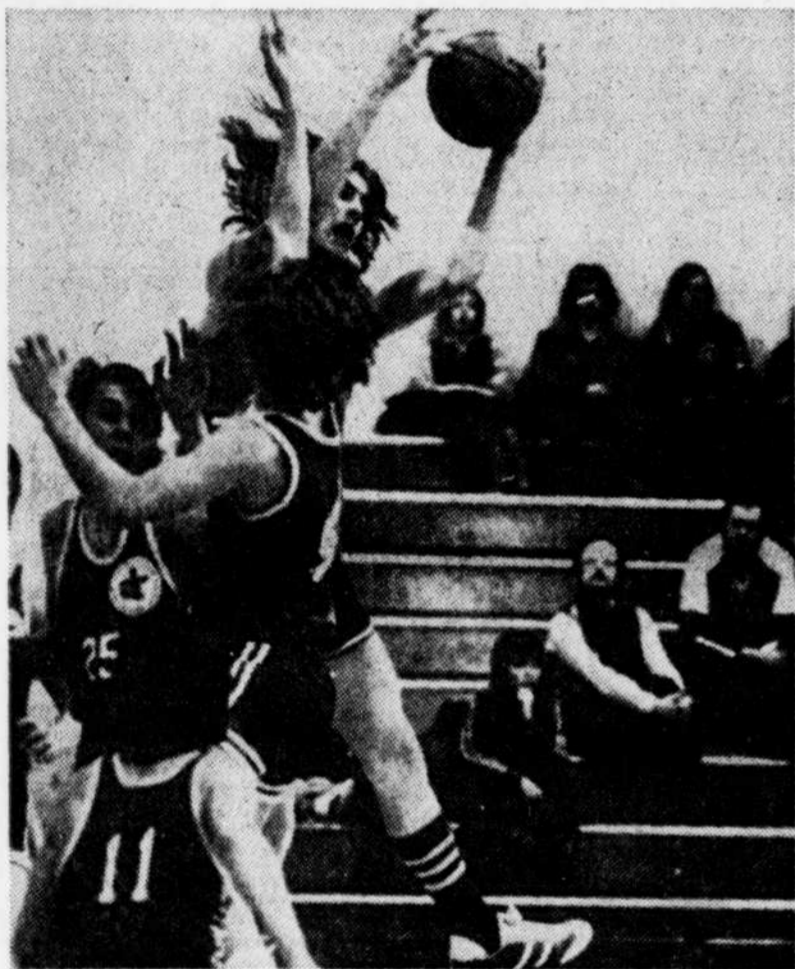
168 PAGES 12 CAHIERS

QUEBEC, SAMEDI 13 MARS 1976

80e ANNEE, No 66 PRIX 40¢

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-9417
(En haut Société des Alcools)

sport



(Collaboration Réal Tremblay)

Le fougueux Benoît Robitaille au haut de la pyramide comme toujours... quand il n'est pas expulsé du jeu comme à Jonquière, hier.

page D-4

Les grands honneurs échappent à Québec



les jeux du québec

La région de Québec ne peut plus espérer conserver les grands honneurs des Jeux d'hiver du Québec, remportés en 1975 à Rimouski. L'élimination rapide de l'équipe de basketball de la région, au pays de Jako, hier, met pratiquement fin aux espoirs de Québec, à moins d'un revirement quasi miraculeux de la situation.

page D-4

l'univers des fonctionnaires

Québec s'apprête à répartir ses effectifs en province

par Roger BELLEFEUILLE

Un fort mouvement migratoire de fonctionnaires provinciaux — mouvement susceptible de créer une farouche résistance — sera à plus ou moins court terme déclenché.

Le gouvernement Bourassa est, en effet, en voie d'élaborer une politique de déconcentration administrative qui vise à un double objectif: rapprocher l'administration gouvernementale des administrés d'une part, et atténuer les disparités économiques régionales, d'autre part.

Une autre retombée de cette "politique sérieusement envisagée", comme l'a appris de source digne de foi LE SOLEIL, est de tenter de désengorger quelque peu les grands centres administratifs comme Montréal et Québec, qui accaparent la plus grande partie des effectifs gouvernementaux.

L'étape préliminaire de cette ébauche de politique est présentement sous la responsabilité de M. Guy Coulombe, secrétaire du Conseil exécutif.

Cette étape franchie, l'ébauche fera ensuite l'objet d'une étude attentive d'un comité ministériel permanent, puis ensuite du Conseil des ministres.

Trois options

Trois options ou hypothèses de travail sont présentement retenues:

1) Une déconcentration administrative des activités de services de certains ministères.

2) Une déconcentration de certains organismes existants.

3) L'implantation, en province, d'organismes nouveaux.

En termes plus clairs, l'application d'une telle politique pourrait vouloir dire, par exemple, qu'une partie du ministère des Pêches, disons la Direction des pêches, pourrait être déménagée à Gaspé, site plus naturel, compte tenu de la vocation de cet organisme.

En contrepartie, ceci impliquerait le transfert dans cette région de quelque 200 à 300 employés déjà installés à Québec.

Des organismes comme la Régie des rentes ou la Régie de l'assurance-maladie sont aussi susceptibles de "vivre" la déconcentration de certains de leurs services appelés à "émigrer" dans des villes de province, comme Trois-Rivières, Sherbrooke, Rimouski.

Des centaines et des centaines d'employés devront donc se soumettre à un "grand dérangement".

Centralisation excessive

En fait, le gouvernement québécois n'a guère d'autre choix à l'heure actuelle que de freiner la centralisation excessive, principalement à Québec, de son administration depuis 15 ans.

Ayant "complexifié" à outrance la colline parlementaire au point de la dévisager, les voies d'accès étant devenues des goulots d'étranglement à chaque heure de pointe, comme à chaque bordée de neige, la Vieille Capitale commence à avoir son trop plein de fonctionnaires.

D'autant plus que l'Etat, cet employeur monstre, commence à avoir de la difficulté à loger son monde.

La machine est devenue trop grosse pour être ainsi concentrée, au point, comme l'affirmait au SOLEIL, un "économiste" qui désire taire son nom, qu'elle languit et que la "loi des rendements décroissants" commence à s'appliquer dans l'administration gouvernementale à Québec.

Des contraintes

L'application éventuelle d'une telle politique de déconcentration administrative, vers les régions excentriques, ne va pas sans contraintes.

La principale est le facteur humain. Dans quelle mesure en effet des employés déjà installés à Québec depuis plusieurs années acceptent-ils d'aller s'établir dans des régions qui leur sont étrangères. Les Québécois, en général, ne sont guères mobiles.

A cette résistance naturelle, s'ajoute un facteur de coût.

Les employés, qui accepteront un tel déplacement, s'attendront à une compensation monétaire, que revendiqueront certes les syndicats.

S'il obéit, en ce faisant, à des impératifs d'ordre économique (inflation d'argent dans des régions) et d'efficacité, on peut soupçonner aussi une volonté de la part du gouvernement Bourassa de ne pas être en reste avec l'administration fédérale.

Le ministère fédéral de l'Approvisionnement et Services s'est déjà installé en partie à Matane, d'où il dessert l'ensemble du Canada.

Le président du Conseil du Trésor a déjà annoncé son intention, d'autre part, de loger dans la Mauricie, près d'un millier d'employés du ministère fédéral du Revenu.

Le gouvernement Bourassa aurait pu donner un premier coup d'envoi en ce sens s'il avait logé ailleurs que dans la capitale provinciale, un tout nouvel organisme, soit la Régie des mesures anti-inflation.

L'opposition tourne son tir vers Ouellet

par Georges ANGERS et Louis TARDIF
du bureau du Soleil

OTTAWA — Ayant le sentiment de "s'être fait avoir", l'opposition aux Communes a accueilli en claquant la porte la déclaration du premier ministre Trudeau à l'effet qu'il refusait la démission de son ministre des Travaux publics en même temps qu'il refusait d'ordonner une enquête publique sur toute cette affaire.

Le vétéran parlementaire néo-

démocrate Stanley Knowles a conclu cette dénonciation de la mise en scène réalisée au cours des derniers jours par le gouvernement Trudeau en proposant l'ajournement des travaux de la Chambre "dans le dégoût le plus complet".

Se référant à ce qu'ils ont appelé la mise en scène du premier ministre, les deux chefs de l'opposition, MM. Joe Clark et Ed Broadbent, ont dénoncé le "mépris du Parlement" dont le premier ministre s'est rendu coupable, selon eux, en n'acceptant pas la démission du ministre Drury.

Selon le chef de l'opposition conservatrice, M. Joe Clark, même si M. Trudeau refuse de répondre devant le Parlement de ses actions, il devra éventuellement le faire devant le peuple canadien.

M. Broadbent estime, quant à lui, que le premier ministre vient de définir deux codes d'éthique, un s'appliquant aux riches et aux puissants, y compris les ministres de la Couronne, et un autre s'appliquant aux pauvres et aux sans-pouvoir.

(Suite à la page A6, 1re col.)

ce soir

ARTS: Galerie Zanettin, exposition d'illustrations américaines. **TELE:** Radio-Québec à 19h30 "Ciné plus" affiche Josse.

DEMAIN

ARTS: Institut canadien, rétrospective des meilleurs dessins animés à 13h et 16h. **TELE:** "Monsieur B rétro" au canal 11, à 19h30. **SPORTS:** Colisée, les Toros rencontrent les Nordiques à 20h.

météo

Aujourd'hui, chutes de neige accompagnées de forts vents à Québec et dans l'Est. Maximums variant de moins 10 à moins 5. Demain, degagement.

Détails à la page A-2

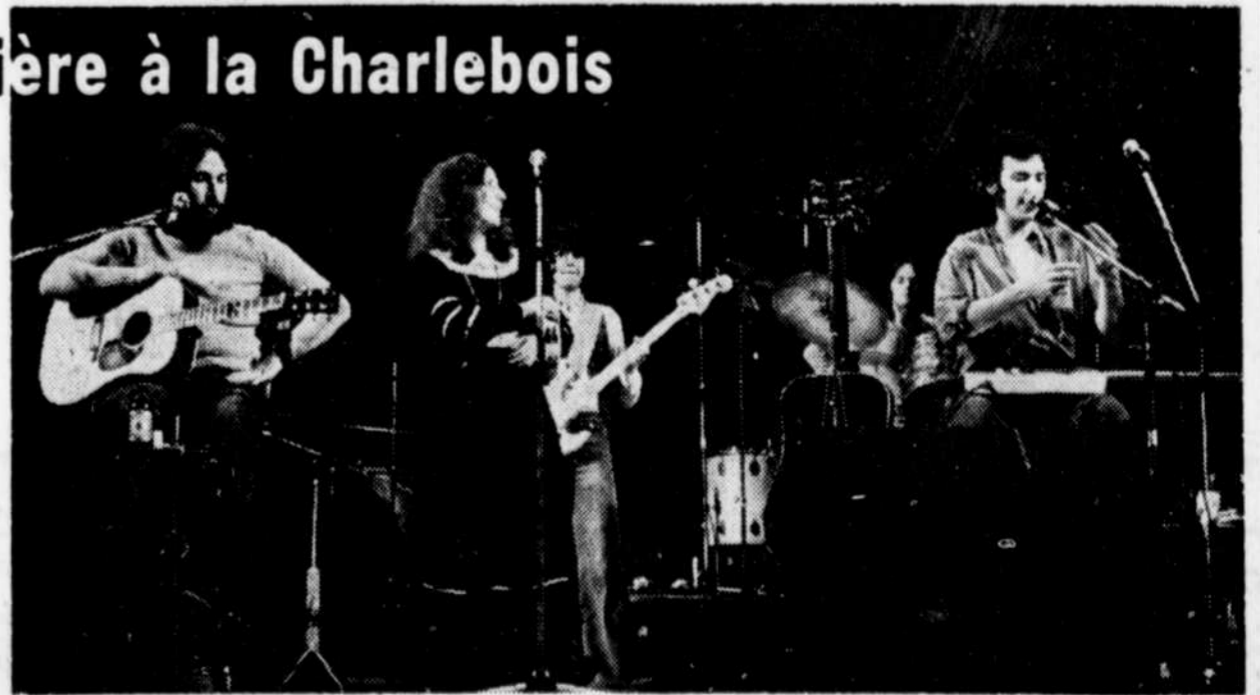
sommaire

| | |
|--------------------------|--------------|
| A Québec aujourd'hui | C-10 |
| Annonces classées | G-1 à G-16 |
| Arts et lettres | C-1 à C-11 |
| Bandes dessinées | G-16 |
| Bridge | G-14 |
| Carrières et professions | H-4 à H-9 |
| Décès | H-11 |
| Echecs | G-8 |
| Economie-finances | B-6 à B-10 |
| Feuilleton | G-3 |
| Habitat | A-9 à A-13 |
| Mot mystère | G-1 |
| Mots croisés | G-10 et G-12 |
| Pages documentaires | B-1 à B-3 |
| Patron | G-7 |
| Philatélie | D-11 |
| Rubriques du samedi | D-9 à D-11 |
| Science | B-4 |
| Sport | D-1 à D-7 |
| Télévision | C-12 et C-13 |
| Tourisme | E-1 à E-14 |

Pas de carrière à la Charlebois

Bien qu'ils aient connu un succès foudroyant dès leur début, les membres du groupe Beau Dommage tiennent à rester en marge du vedettariat. Aussi ont-ils rompu les liens avec la maison Kebec Spec, qui voyait pour eux une carrière à la Charlebois. Ils s'en sont expliqués à Louis-Guy Lemieux: "Nous ne voulons pas être une marchandise à vendre. Nous voulons une carrière à la Félix, une carrière libre, longue et heureuse."

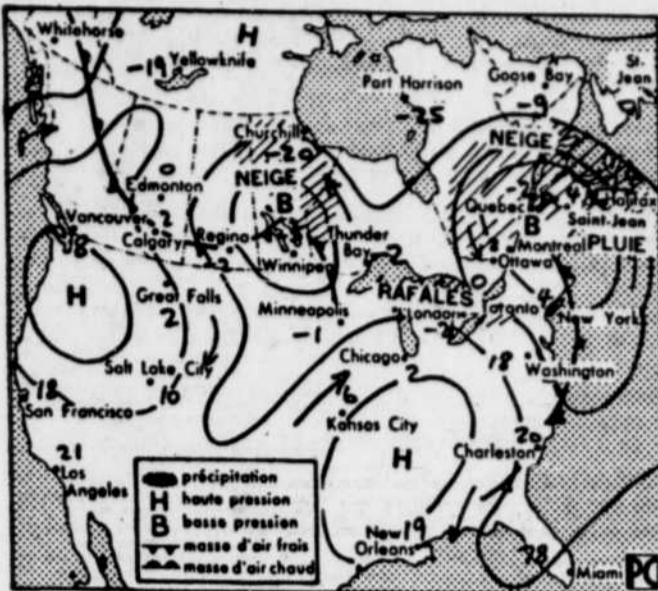
cahier C



Beau Dommage

Le Soleil, André Boucher

la météo



MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour le Québec et la vallée de l'Outaouais émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour demain.

Avertissement de neige, poudrière et pluie verglaçante en vigueur pour toutes les régions au nord d'une ligne passant par les régions de l'Outaouais, de Montréal et de Sherbrooke.

Laurentides, Québec et Trois-Rivières: pluie suivie de chutes de neige locales. Accumulation de 10 à 15 cm. Vents du nord-ouest de 30 à 35. Températures à la baisse en soirée pour atteindre moins 10. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.

Montréal, Outaouais et Cantons de l'Est: pluie se changeant en chutes de neige. Températures à la baisse en après-midi pour atteindre moins 5 en soirée. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.

Lac Saint-Jean: neige mêlée de pluie verglaçante. Accumulation de neige de 15 à 20 cm. Vents de l'Est de 30 à 45. Minimum moins 10 à moins 12. Aperçu pour demain: dégagement.

Sept-Îles, Rimouski, Baie Comeau et Gaspésie: neige et poudrière. Risque de pluie verglaçante sur la côte sud du fleuve. Vents de l'Est de 20 à 30 avec rafales jusqu'à 40. Accumulation de neige de 15 à 20 cm. Maximum de moins 5. Aperçu pour demain: neige suivie de dégagement.

soleil

| DIMANCHE | | |
|----------|---------|-------|
| Lever | Coucher | Durée |
| 5.46 | 17.59 | 12.13 |
| LUNDI | | |
| Lever | Coucher | Durée |
| 5.44 | 18.01 | 12.17 |

marée

| DIMANCHE | | LUNDI | |
|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Basse 00h00 | Basse 00h55 | Basse 00h00 | Basse 00h55 |
| Haute 4h55 | Haute 5h35 | Haute 4h55 | Haute 5h35 |
| Basse 12h10 | Basse 13h10 | Basse 12h10 | Basse 13h10 |
| Haute 17h05 | Haute 17h55 | Haute 17h05 | Haute 17h55 |

Plainte contre le graphologue électronique

La police municipale de Québec étudie présentement la possibilité de porter des plaintes contre les occupants d'un kiosque du Salon Expo-Québec où une machine électronique a été saisie.

Cette fameuse machine devait "interpréter" l'écriture des visiteurs, selon un prix modique. Mais des enquêteurs l'ont utilisée à plusieurs reprises pour se rendre compte que cette graphologie donnait des réponses différentes pour la même personne. Et pour raison, ses réponses étaient enregistrées et tombaient au hasard, écriture ou pas, en autant que l'obole avait été versée.

Les écoles de la régionale de Tilly presque toutes fermées

par Raymond BRANCON

La presque totalité des écoles secondaires de la Commission scolaire régionale de Tilly demeurent fermées, par suite de difficultés de fonctionnement. La tentative de la direction de les maintenir ouvertes, envers et contre tout, n'a pu être suivie d'effet.

Hier midi, les enseignants ont établi des lignes de piquetage devant le siège social de la régionale, à Sainte-Foy, en interdisant les entrées au personnel administratif.

Mercredi dernier, les commissaires ont étudié un projet de lock-out payé pour les professeurs, les élèves restant à la maison.

Cependant, les commissaires n'ont pas jugé bon de

retenir le projet présenté par M. Sylvain Blanchette, directeur général de la régionale, lequel était appuyé par les principaux des écoles secondaires rattachées.

En fin de compte, les commissaires ont laissé tomber le projet de lock-out, décidant en dernier ressort que les écoles demeureraient ouvertes. Plus exactement, que les classes rouvriraient, en dépit de ce que les professeurs les aient désertées.

En fait, la quasi totalité des écoles secondaires de la régionale de Tilly sont fermées depuis le lundi 8 mars. L'école polyvalente de Charny a suivi le même mouvement, au matin du 4 mars.

L'un des problèmes techniques que la Direction de la régionale rencontre est que les enseignants lui ont remis toutes les clés des classes.

Hier, les enseignants ont été invités à reprendre ces clés, sinon leur traitement serait coupé pour les jours de classe perdus.

Cependant, les enseignants sont réticents à reprendre les clés, parce que le ministre de la Fonction publique, Oswald Parent, a menacé de poursuites judiciaires ceux d'entre eux qui seraient trouvés coupables d'avoir ainsi permis, éventuellement, la perpétration d'actes de vandalisme dans les écoles.

Réaction d'enseignants

Les enseignants de Katimavik High School (école catholique anglophone rattachée à la régionale de Tilly) et ceux de l'école secondaire de Silery ont été choqués par le rapport du directeur général

S. Blanchette, dans lequel il affirme que le fonctionnement de ces écoles n'est pas affecté par les moyens de pression actuellement utilisés par les enseignants d'autant plus que ce sont des écoles "très militantes" qui ont toujours suivi fidèlement les mots d'ordre syndicaux.

Les enseignants de Katimavik High School ont immédiatement réagi en fermant l'école élémentaire Saint-Vincent, de la Commission scolaire de Sainte-Foy, contiguë à Katimavik High School, et en empêchant le personnel administratif du siège social de la C.S. locale de prendre son travail, jeudi après-midi. Ces enseignants n'ont pas particulièrement pris les commentaires du commissaire Alfred Duchesneau, qui n'a pas craint d'affirmer que "le professionnalisme des anglophones était une garantie contre les excès du syndicalisme".

Les enseignants de Katimavik High School ont démenté en cette circonstance, qu'ils sont des travailleurs au même titre que les autres enseignants et qu'ils font front commun avec leurs confrères francophones pour l'obtention de conditions de travail acceptables.

Dans les autres régionales A la régionale Chauveau, les enseignants ont donné leurs cours dans la matinée d'hier, mais ils ont débrayé au début de l'après-midi à l'école polyvalente de Loretteville, à l'Institut Saint-Louis et à l'école secondaire de Duberger. Les élèves sont retournés chez eux.

Par contre, la situation était normale, hier, aux régionales Orliens et Jean-Talon, où avait lieu une journée pédagogique, et aussi à la Louis-Frêchette.

Commission scolaire de Sainte-Foy

Les enseignants ont cessé le travail, hier après-midi, dans 16 ou 17 (sur un total de 18) écoles élémentaires de cette commission.

La Direction de la C.S. a décrété que lundi prochain serait jour de congé pour les élèves, "en vue d'assurer leur sécurité". De leur côté, les enseignants ont décidé que ce serait une journée pédagogique.

Dans les CEGEP

M. Robert Belisle, administrateur délégué du ministère de l'Éducation au CEGEP de Limoilou, placé en tutelle depuis un an, rencontrera, mardi matin, les dirigeants du Syndicat des professeurs et la Direction du CEGEP, pour prendre une décision relativement à la session d'hiver des cours du soir de l'éducation permanente aux adultes (environ 1,500 étudiants), qui risque d'être perdue en raison du maintien du boycottage par les enseignants. Ces cours du soir ont repris la semaine dernière au CEGEP François-Xavier Garneau, pour 1,200 élèves.

Dans la quinzième de CEGEP de la région de Montréal affiliés à la FNEQ - CSN, les cours aux adultes, suspendus durant une courte période, ont repris la semaine dernière.

Une nouvelle carte de la Régie de l'assurance-maladie

par Ghislaine RHEAULT

A compter du 1er avril prochain, une nouvelle carte de la Régie de l'assurance-maladie commencera à être distribuée aux Québécois.

Ce sont les citoyens de l'île de Montréal qui seront la cible de la première distribution. Le reste du Québec

Voir dossier à la page B-2

suivra. D'ici la fin de l'année, on prévoit avoir remplacé la carte blanche désormais périmée par la nouvelle carte "paysagée".

Au cours de l'inévitable période de chevauchement entre avril et décembre, l'ancienne carte blanche sera toutefois valide pour les bénéficiaires qui auront échappé à l'opération de "ratissage" de la régie.

Caractéristiques Cette nouvelle carte présente les caractéristiques suivantes:

— elle sera valide pendant une durée limitée. Contrairement à l'ancienne qui avait été émise pour une période indéterminée. A la Régie de l'assurance-maladie on affirme que l'échéance sera de deux ans. Le ministre des Affaires sociales déclarait de son côté cette semaine que sa validité sera de trois ans.

— elle sera émise automatiquement, aux personnes inscrites au fichier que la Régie est en train de réviser. Ce fichier est mis à jour à partir des dossiers de plusieurs organismes du gouvernement (Régie des rentes, service des véhicules automobiles, des permis de conduire etc...)

— elle identifiera chacun des bénéficiaires (y compris les enfants) par un numéro unique, permanent. Ce code recouvre les informations suivantes: nom et prénom du bénéficiaire, date de naissance, sexe, date d'expira-

tion de la carte et code de la régie. Les femmes mariées pourront s'y faire inscrire sous leur seul nom mais le nom de leur mari pourra apparaître sur une autre ligne. Ce qui évitera les désagréments et les confusions auxquels donnait lieu l'ancien système.

— elle servira éventuellement utilisée pour les bénéficiaires d'autres lois que celle de la Régie de l'assurance-maladie, mais qui relèvent des Affaires sociales. D'ici un an, tous les hôpitaux

devraient avoir adopté le même code. Elle servira éventuellement à la tenue des dossiers de tous les établissements de santé et d'affaires sociales.

— tous les bénéficiaires recevront chaque année (à compter de 1977) un relevé détaillé des services qu'ils ont reçus en utilisant cette carte.

Cette disposition, escomptée, permettra de resserrer le contrôle sur la distribution des services de santé et des services sociaux. Elle permettra en outre, précise un communiqué émis cette semaine par la Régie, "d'accumuler des données plus significatives sur l'état de santé de la population et de contribuer par ces renseignements à l'élaboration par le ministre des Affaires sociales, des politiques de santé".

Revue 2,000

La revue 2,000 traite dans une optique prospective, pour les trente années à venir, des problèmes économiques, industriels, techniques et du cadre de vie. Elle s'efforce de mesurer le changement et de définir parmi les innovations, celles qui peuvent avoir une influence décisive.

Abonnement: \$11.50 (4 numéros l'an) EQQ 7399

Numéros disponibles à \$3.00 chacun:

- Le Soleil EQQ 7482
- Sept milliards d'hommes EQQ 7483
- Le gaspillage EQQ 7484
- La géologie au futur, EQQ 7485
- Transports urbains 1990 EQQ 7522
- Nouvelles villes EQQ 7529
- L'innovation culturelle EQQ 7540



Éditeur officiel du Québec
1283 ouest, boul. Charest
Québec, P.Q.

LEÇON D'ESSAI GRATUITE DE VALENTINO 523-3000

OUI!

C'EST FACILE, MOINS CHER, ON SE SENT MOINS SEUL, LORSQU'ON A APPRIS À DANCER.

CA Collège de Maisonneuve Ville COURS D'ÉTE EN ESPAGNE A CUENCA

Cinq semaines en juillet et août:

- Espagnol élémentaire
- Espagnol intermédiaire
- Langue vivante
- Civilisation et littérature espagnoles
- Conversation

COÛT: \$470 à \$630, tous frais compris

Demandez notre dépliant: COURS D'ÉTE EN ESPAGNE Collège de Maisonneuve 3800 est, rue Sherbrooke, Montréal, H1X 2A2 514-254-7131

En collaboration avec: PARA-SOL TOURS LTEE, permis no 75-01-50194

- voyages culturels
- excursions
- spéciales
- sports et services connexes
- assurances

INSCRIPTION: avant mai '76

J. Bouchard & Fils Ltée

Directeur de funérailles

Membres de la Corporation des Thanatologues

CINQ FOYERS FUNÉRAIRES

324, 5e RUE, LIMOILOU
1290, 1re AVENUE, ST-FRANÇOIS D'ASSISE
1740, AVENUE BARDY, ST-PASCAL DE MAIZERETS
115, 80e RUE EST, CHARLESBOURG
945, AV. MARGUERITE-BOURGOYNS (ANGLE DE GALLIÈRES)

AMBULANCE (jour et nuit) 529-9221

Bureau-chef: 320, 5e Rue, Limoilou - 529-9221

Services funéraires de distinction: Prix à la portée de tous.

- Toujours le même
- Toujours progressive
- Toujours prête à répondre à votre appel

Cafeteria MOISSON D'OR Woolco

La Cafeteria Moisson d'Or de Woolco est le rendez-vous préféré d'un grand nombre de Québécois. Le dîner du dimanche est particulièrement apprécié de tous.

\$ 1.99

POUR SEULEMENT PAR PERSONNE

Offrez un succulent repas à votre famille et profitez de l'ambiance chaude et agréable de la Cafeteria Moisson d'Or... ou encore, détendez-vous dans notre confortable salon-bar.

Une clientèle assidue témoigne de la qualité et de l'excellence de notre cuisine... Venez vous en rendre compte par vous-même!

NOTRE EXCELLENT SERVICE FAIT NOTRE SUCCÈS!

667-1243

Bar-salon — Salle de réceptions licence complète

CAFETERIA MOISSON D'OR
2960 boul. Ste-Anne - Giffard

Heures d'affaires:
Lundi, mardi, mercredi: 8h. a.m. à 6h. p.m.; jeudi, vendredi: 8h. a.m. à 9h. p.m.; samedi: 8h. a.m. à 5h. p.m.; dimanche: 11h. a.m. à 6h. p.m.

tarifs d'abonnements

LIVRAISON À DOMICILE, DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.00 PAR SEMAINE. SEPT-ÎLES ET PORT CARTIER DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.25 PAR SEMAINE. PRIX À L'UNITÉ, DU LUNDI AU VENDREDI 0.25, LE SAMEDI 0.40

| ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE | 3 MOIS | 6 MOIS | 1 AN |
|---|---------|---------|----------|
| Par porteur, lundi au samedi: | \$12.50 | \$25.00 | \$50.00 |
| Sept-Îles et Port Cartier (par porteur) | \$15.75 | \$31.25 | \$62.50 |
| PAR LA POSTE, lundi au samedi | | | |
| Province de Québec | \$15.00 | \$30.00 | \$60.00 |
| Autres provinces du Canada | \$17.50 | \$35.00 | \$70.00 |
| Pays étrangers | \$37.50 | \$75.00 | \$150.00 |

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30
647-3334

RENSEIGNEMENTS
647-3233

RÉDACTION
647-3394

SERVICE DE LA PUBLICITÉ

| | |
|--------------------------|----------|
| ANNONCES CLASSÉES | 647-3311 |
| CARRIÈRES ET PROFESSIONS | 647-3266 |
| PUBLICITÉ - DÉTAILLANTS | 647-3435 |
| PUBLICITÉ GÉNÉRALE | 647-3536 |

AUTRES SERVICES

| | |
|-------------------|----------|
| ACHATS | 647-3241 |
| CÉDITS ET RECOURS | 647-3236 |
| PERSONNEL | 647-3219 |
| PROMOTION | 647-3342 |

A Québec, un gros incendie sur deux est l'oeuvre d'une main criminelle

par Pierre MATHIEU

Près de la moitié des incendies à caractère majeur survenus en 1975 dans la ville de Québec ont été l'oeuvre de criminels ou de pyromanes.

L'incendie jugé "à caractère majeur" est celui qui nécessite deux alertes et-ou qui entraîne des pertes de plus de \$10,000 et-ou qui entraîne des pertes de vie.

L'an dernier, sur 60 incendies à caractère majeur, 24 ont été l'oeuvre de criminels et trois celle de pyromanes.

Divers motifs sont à l'origine des incendies criminels, selon les statistiques de la ville de Québec: dépit, vengeance, fraude, vol, vandalisme, suicide ou tentative, contestation.

Il n'est pas toujours facile de déterminer qu'un incendie est criminel. Les preuves passent souvent au feu, avec le reste. En 1975, 19 suspects furent relâchés, faute de preuves.

L'argent jeté au feu

Tout compte fait, le Québec a jeté \$250 millions au feu en 1974.

Le directeur général de la prévention des incendies (province de Québec), M. Gilles Lamothe, le souligne dans son dernier rapport.

Le tableau ci-joint fait état des pertes en question et aussi de l'augmentation qui a été enregistrée depuis dix ans au niveau des morts (31 p.c.), des blessés (34 p.c.), du nombre d'incendies déclarés (11 p.c.), des pertes matérielles (77 p.c.) et des pertes capitales (106 p.c.).

Comme le mentionne M. Lamothe, les chiffres fournis dans le tableau ne tiennent pas compte des effets indi-

rects tels que les pertes de salaires et de profit, des pertes de taxes municipales, provinciales et fédérales des déboursés d'assurance-chômage et d'assistance sociale, des coûts d'hospitalisation, etc.

Dans les institutions, le commerce et l'industrie, on multiplie généralement les pertes matérielles par trois pour avoir une idée des pertes globales. C'est de cette façon qu'on arrive au chiffre de \$250 millions mentionné plus haut.

Nos feux et leurs feux

De 1965 à 1974, le nombre d'incendies a diminué au Québec (de 21,290 à 20,441), mais le montant des pertes a augmenté considérablement (de \$50 à \$128 millions).

En 1974, le Québec a connu moins d'incendies que l'Ontario (20,441 par rapport à 24,367). Par contre, les pertes per capita ont été plus élevées au Québec (\$20.81 par rapport à \$15.93), même si les pertes totales ont été identiques.

Dans la région administrative de Québec (03), en 1974, 4,022 incendies ont causé des pertes directes de plus de \$35 millions. Plus de la moitié du nombre de ces incendies et du montant total des pertes furent dus à des imprudences. Ainsi, 825 incendies ont été causés par des défaillances mécaniques ou électriques et ont entraîné des pertes directes de près de \$6 millions. Les quelque 150 incendies volontaires ou suspects ont entraîné des pertes semblables.

En 1974, la Communauté urbaine de Québec a enregistré des pertes per capita assez élevées (\$23.20) si on fait une comparaison avec la Communauté Régionale de l'Outaouais (\$16.59) et le Saguenay (\$16.08).

| | Moyenne 1965-1970 | Moyenne 1971-1974 | % de la hausse |
|-----------------------------|-------------------|-------------------|----------------|
| Pertes de vie | 122 | 160 | 31.15 |
| Blessés | 423 | 569 | 34.52 |
| Nombre d'incendies déclarés | 20,870 | 23,324 | 11.76 |
| Pertes matérielles | \$48,506,874 | \$86,205,094 | 77.72 |
| Pertes per capita | \$8.05 | \$16.63 | 106.58 |



Tout compte fait, le Québec a jeté \$250 millions au feu en 1974.

Le Soleil, Roland Marcoux

Petits conseils pratiques pour passer au feu

par Pierre MATHIEU

Voulez-vous passer au feu, oui ou non? Si oui, il n'est pas nécessaire d'attendre que quelque incendiaire vienne faire le travail à votre place. Vous pouvez le faire vous-même. Il suffit de regarder comment ça se passe habituellement à Québec. C'est tout simple...

Si vous avez la chance d'habiter une maison où le système électrique est rendu à son âge d'or, vous avez là un équipement de base, qui fut efficace une quarantaine de fois l'an dernier.

Pour être assurés d'avoir un équipement approprié, contactez le Bureau des examinateurs électriciens du gouvernement du Québec (643-4845). On peut faire une inspection gratuite du système électrique de votre maison.

Un peu d'initiative

L'équipement de base, à lui seul, n'est pas toujours suffisant. Il faut souvent compter sur l'initiative personnelle.

Par exemple, couchez-vous avec une cigarette allumée. Avec un peu d'insouciance et de somnolence, vous devriez réussir à faire griller un peu plus que votre tabac. C'est une tactique qui a fonctionné plus de 70 fois en 1975. On a même réussi à faire mourir cinq personnes avec ce moyen-là.

Si vous ne fumez pas, à cause du danger pour les poumons, nous vous suggérons alors le truc des patates frites. Vous laissez bouillir la graisse jusqu'à ce qu'elle se répande sur le feu. Mieux encore, sortez de la maison et laissez chauffer ça tout seul; ça donne habituellement de bons résultats à la longue. Près de 90 beaux feux ont été allumés grâce à l'art culinaire.

Placer des produits combustibles (benzine, naphte, peinture, etc.) près de la chambre à fournaise constitue aussi une méthode expérimentée avec succès.

Jeter des cendres chaudes dans

une boîte de carton n'est pas si mal non plus, quoique un peu bête.

Pour ceux qui préfèrent les originalités, vous pouvez toujours provoquer une étincelle avec un tournevis près d'un plancher couvert d'essence; ou — ça c'est pour les garagistes — laisser tomber une rallonge électrique munie d'une ampoule dans le puits de graissage.

Même les vapeurs d'essence dégagées d'une motocyclette pourraient vous fournir le combustible de départ.

Après le mercredi des cendres

Après que votre logement ou votre maison aura passé au feu, examinez ce qui a le mieux brûlé; c'est un indice précieux pour choisir un extincteur par la suite. On peut s'en procurer un à compter de \$20, mais il n'est pas nécessairement approprié à votre feu personnel. Pour être bien informé sur ce sujet, consultez les pages jaunes... à l'item "incendie-equipement de protection".

Pour les consommateurs avertis, la revue *Consommateur canadien* (avril 1975) a déjà donné des renseignements utiles sur les détecteurs de fumée, qui se vendent entre \$80 et \$120.

Si votre vieille fournaise vous explose "dans la face", renseignez-vous auprès de votre vendeur au sujet du service d'inspection qu'il peut vous offrir à l'avenir. Pour une quarantaine de dollars, on peut habituellement profiter d'un service du genre.

Lorsque vous estimerez que vous n'en savez pas assez sur l'art de jouer avec le feu, contactez le service des incendies de votre municipalité. Pour ce qui est de Québec (M. Jean Turgeon, 694-6160), on peut vous organiser une petite "séance" qui plaira sûrement à vos enfants. Au besoin, les pompiers tout costumés viendront chez vous avec leurs camions, leurs extincteurs, et s'occuperont de faire eux-mêmes un feu de joie, dans un endroit qu'ils préfèrent habituellement choisir. Profitez-en; ça c'est gratuit.



Le Soleil, André Belle-Ile



Le Soleil, Reynald Lavoie

Un système électrique désuet et se mettre au lit avec une cigarette sont autant de "moyens faciles" de passer au feu.

L'an dernier, sur soixante incendies à caractère majeur, 24 ont été l'oeuvre de criminels et trois celle de pyromanes.

MONUMENTS ... CONSULTEZ
J.L. THÉRIAULT & FILS LTÉE.
 710, 1^{re} av., QUÉBEC. Tél.: 524-1561
 LES SPECIALISTES DU MONUMENT AU QUÉBEC

EVALUATION D'IMMEUBLES
 par des évaluateurs professionnels pour assurances, gain de capital (31 décembre 1971), contestation d'évaluation municipale, expropriation, etc.
SONAREX LTEE
 — 529-4521 —

NE PERDEZ PAS D'ARGENT
ÉVALUATION D'IMMEUBLES
 Complexe résidentiel, commercial, industriel, éducationnel, pour fin d'assurance, gain en capital (impôt 1971, immeuble à revenu), prêt hypothécaire, succession.
SERVIBEC
 681-5666

LOCAL A LOUER
 2700 PI. CA., 1^{er} ETAGE, EPREUVE DU FEU, FENETRES SUR TROIS COTES, PRES STATIONNEMENT, CENTRE ST-ROCH. CONVIENT POUR PROFESSIONNELS, ASSUREURS, COURTIER, ETC... PRIX TRES TRES AVANTAGEUX POUR LES DEUX PREMIERES ANNEES.
 695 EST, BOULEVARD CHAREST, QUÉBEC

PROPRIETAIRES RABBIT '75
 en trouble communiquer à:
 661-2466

CARTES D'AFFAIRES \$1100 LE MILLE
 CARACTERES EN RELIEF
 Papeterie commerciale, Faire-part, cartes de tous genres
Evariste Lavoie Imprimeur Enr.
 674, rue Kirouac, Québec 8
 Tél.: 683-0808
 Attention spéciale aux commandes par la poste.

DENTUROLOGISTE
Paul Bernard,
 845 ouest, boul. St-Cyrille, Québec, Qué. 687-3016
 Montage de précision. Service de 2 heures pour réparation.

Un parent, un ami est malade? On peut vous aider. Aussi votre compagnie d'assurance pourra couvrir certains frais. Informez-vous. Appelez-nous à 687-3434

Les Services de Santé Upjohn
 Service de 24 heures.

ASSUREUR-VIE
 Etes-vous déjà un assureur-vie qui aime sa profession? Vous demandez-vous si vous feriez bien de vous orienter vers la gérance? Sans obligation de votre part, nous pouvons vous dire si vous feriez bien de modifier votre état actuel. A tout événement, vous vous félicitez longtemps de l'expérience que vous aurez vécue, **gratuite pour VOUS**, et vous en tirerez sûrement des bénéfices advenant votre préférence à demeurer un assureur-vie professionnel à succès.
AURELIEN TOURVILLE
 2, Place Québec, 408, Québec 4
 Tél.: 525-4607

l'éditorial

Une petite sortie au dehors...

Oublions, pour le moment, la foire socio-économique québécoise et transportons-nous deux jours en arrière, à Boston, où le Secrétaire d'Etat américain, Henry Kissinger, déclare avec une vigueur renouvelée, devant le Conseil des Affaires mondiales, qu'il ne croit pas à la sincérité éventuelle des partis communistes, notamment français et italien, s'ils prenaient le pouvoir dans leur pays, ce qui a déjà dépassé le stade de la pure chimère. A preuve, les récentes cantonales françaises.

Kissinger affirme que si des communistes gagnaient le pouvoir dans certains pays occidentaux, ce serait après avoir préconisé pendant des décennies des programmes et des valeurs nuisibles aux liens traditionnels des Etats-Unis avec l'Europe. Malgré leur ardente proclamation d'indépendance à l'égard de Moscou, ils accorderaient inévitablement, selon le diplomate américain, une faible priorité à la sécurité et aux efforts de défense occidentaux et seraient tentés de "réorienter leurs économies dans une bien plus grande mesure vers l'Est."

L'ancien ministre français, Guy Mollet, a déclaré, il y a quelques années: "Les communistes ne sont pas à gauche; ils sont à l'Est." Or, faute de pouvoir extrapoler à l'infini sur ce que feraient les communistes "occidentaux", c'est bien vers là qu'il faut encore regarder, sur le connaissable, c'est-à-dire sur la rivalité qui existe entre le camp occidental et le camp communiste, pour étayer les craintes que tout le

monde occidental, y compris nous, se doit de ressentir, sans devoir tomber dans la chasse aux sorcières.

Après avoir parlé de "guerre froide" au temps de Staline, puis de "coexistence pacifique", on parle maintenant de "coopération" et de "détente", vocables qui correspondent à une réalité. Brejnev et les dirigeants soviétiques qui suivent sa ligne politique paraissent vouloir préserver cette réalité. Mais celle-ci ne peut manquer de demeurer ambiguë et pour cause. En fait, il s'agit d'un cruel dilemme.

On affirme, et avec raison, qu'en coopérant avec l'URSS, gigantesque marché, l'Occident espère affaiblir la volonté hégémonique de cet Etat marxiste en y satisfaisant et en y excitant l'aspiration de ses nationaux au bien-être qui leur fut si longtemps et leur est encore mesuré. Cela signifie que, l'heure étant au commerce avec Moscou, de ce commerce l'Occident espère un déclin notable de la menace idéologique, diplomatique et militaire qu'il constitue pour lui. On ne le dit pas de cette façon mais les mots ne changent rien aux faits.

Pourquoi les Soviétiques ne se réjouiraient-ils pas et ne tireraient-ils pas gloire de cet accroissement du bien-être général auprès des populations qu'ils tiennent en tutelle? Le fait de manger au même râtelier n'empêche pas que l'on puisse cultiver l'hostilité réciproque et même en venir éventuellement aux mains. L'URSS peut fort bien accepter que l'on aide

son développement économique sans penser un seul instant changer un iota de ses aspirations idéologiques, diplomatiques et militaires. Le seul malheur des Occidentaux est de se conduire en véritable c..., dans le cours de ces affaires, en démontrant un manque de solidarité effarant auprès duquel les tiraillements que l'on peut observer au sein du COMECON (contrepartie de la CEE) sont de minime importance.

En résumé, le pouvoir politique et idéologique des Soviétiques sort renforcé des succès qu'ils tirent de leur coopération économique, technologique et scientifique avec le monde occidental. Cela suppose donc qu'hypothétiquement si cette coopération économique devait être réduite, ce pouvoir pourrait s'alourdir sur l'ensemble des peuples soviétiques et satellisés, rameautés contre l'ennemi capitaliste. D'où terrible dilemme, surtout pour les Européens, qui ne pourront espérer échapper aux tentacules marxistes (quels que soient les noms dont on les appelle) qu'en mettant de côté les profondes divisions qui opposent leurs gouvernements les uns aux autres, en renforçant l'union économique, politique et militaire européenne, en consolidant la solidarité politique et la défense collective de l'Ouest, donc de l'OTAN, en réveillant en somme chez leurs populations respectives le véritable esprit de résistance aux séductions de la foi marxiste qui s'impose, car, il faut malgré tout être réaliste, celle-ci occupe des positions de plus en plus renforcées au sein même du camp occidental.

Sans prendre le mors aux dents, on peut quand même réfléchir sur les propos d'un individu rompu aux subtilités diplomatiques qui conserve suffisamment son bonnet sur la tête pour penser tout haut ce que bien des gens pensent tout bas mais refusent de dire pour ne pas s'exposer à passer pour des rétrogrades et des réactionnaires. Parce que le monde occidental, dont nous faisons partie, est aux prises avec une crise socio-économique qui frise la dégénérescence, la religion marxiste et ses succédanés directs ont d'autant plus de prise sur notre libéralisme échevelé. Et, comme M. Jourdain de Molière faisait de la prose sans le savoir, certains de nos pseudo-intellectuels ou dirigeants syndicaux professent cette religion en inconscients lorsqu'ils brandissent leurs étendards au nom de toutes les formes de libertés inimaginables, en refusant d'admettre que l'exercice de la liberté est périlleux.

Le fait est qu'aucune aristocratie digne de ce nom et que constituent nos élites ne donne plus le ton à notre société comme à toutes les sociétés occidentales. Complexées par la position supérieure qu'elles occupent dans une société égalitariste, ces élites n'osent guère plus s'y affirmer face à ce fameux dieu de la démocratie qu'elles flattent, abusent et même pervertissent. Elles sont tout simplement là, à l'ancre, en attendant le déluge...

Paul LACHANCE

l'opinion des lecteurs

Une deuxième leçon d'histoire à M. Trudeau

M. le rédacteur en chef,

Pour la première fois en septembre 1970, M. Bourassa assistait comme chef du gouvernement québécois à une conférence constitutionnelle. Ottawa commença à vouloir hâter le processus. C'est qu'entre temps un nouvel élément était entré en jeu. Si M. Bourassa avait pris le pouvoir, le 29 avril 1970, avec une majorité confortable, les indépendantistes avaient fait élire six députés. Si les négociations sur la révision constitutionnelle continuaient de piétiner, cela ne pourrait-il pas accrédiiter la thèse du PQ selon laquelle cette révision n'aboutirait à rien? Pour préparer le terrain à la conférence qui devait avoir lieu à Victoria en juin 1971, le fédéral entreprit une tournée dans le pays, exposant quelques points du dossier constitutionnel, selon les provinces, et prétendant exposer la position du Québec. Comme on le sait, la conférence de Victoria fut un fiasco parce qu'Ottawa ignora les garanties exigées par Québec et qu'à la dernière minute, M. Bourassa refusa le "package deal" proposé par le fédéral. Ce fut la dernière conférence constitutionnelle mais les pourparlers entre Québec et Ottawa se poursuivirent en catimini, comme on l'a appris au cours des dernières semaines. Si Monsieur Trudeau ne sait pas pourquoi Québec veut laisser "aux Anglais" la constitution, ou il dormait pendant toutes ces rencontres, ou il ment. Quand il dit que ça fait 49 ans qu'on veut rapatrier cette constitution et qu'il ne faut pas attendre encore 49 ans, "car je ne resterais pas toujours là", décelez-t-il qu'il faille absolument effectuer ce rapatriement sous son règne? Est-ce une nouvelle loi qu'il vient d'inventer?

Je ne vois pas quel acte de bravoure il y a à rapatrier une constitution, et quand M. Trudeau dit "qu'il faudra bien que quelqu'un prenne son courage à deux mains" pour le faire, c'est de la pure magie. Quant au rapatriement unilatéral, ce n'est pas sérieux et c'est là la meilleure comédie de M. Trudeau depuis son élection en 1968. Voici comment. Le rapatriement de la constitution de façon unilatérale est inconstitutionnel et M. Trudeau le sait. S'il agissait de la sorte, il ne respecterait pas lui-même l'esprit et la lettre du fédéralisme. Serait-il ensuite bien placé pour fustiger ceux qui portent atteinte à la Confédération? C'est pourquoi, selon moi, M. Trudeau vient de nous jouer la plus belle comédie de sa carrière et tous les observateurs semblent être tombés dans le panneau.

La réponse de M. Bourassa sur le rapatriement a été — j'en suis convaincu — affirmative et inconditionnelle, du moins en ce qui concerne le partage des pouvoirs et la formule d'amendement préalables. Les soi-

disant attaques de M. Trudeau contre M. Bourassa sont voulues, calculées et destinées — avec l'assentiment de M. Bourassa — à couvrir le chef québécois. M. Bourassa ne pouvait publiquement déclarer qu'il ne s'opposait plus au rapatriement. Il se serait attiré les foudres du Québec et aurait perdu la face à la suite du fiasco de Victoria. Alors, M. Trudeau déclare que le rapatriement se fera unilatéralement. On ne pourra en jeter le blâme sur M. Bourassa. On dira: "Ce n'est pas de sa faute. Ottawa le lui a imposé." En attaquant M. Bourassa dans son discours — ou plutôt en faisant semblant de l'attaquer — M. Trudeau canalise les critiques vers lui et M. Bourassa attire les sympathies ou la pitié. Même le PQ se porte à la défense de M. Bourassa. C'était prévu et voulu par M. Trudeau.

Electoralement, chacun en retire son avantage. M. Trudeau a le Canada anglais majoritaire de son côté, Canada anglais favorable au rapatriement sans condition de l'A.A.N.B. et qui croira qu'enfin M. Trudeau a "mis le Québec à sa place". Le Parti libéral fédéral sera réélu aux prochaines élections. Il se pourrait même que M. Trudeau cède sa place à M. MacDonald, une fois qu'il aura planté à sa boutonnière, la dernière fleur de sa carrière, le rapatriement de la constitution. Quant à M. Bourassa, il peut se présenter sans inquiétude devant les électeurs, l'an prochain. Les Québécois comprendront qu'il a maintenu les positions du Québec, mais que c'est le "méchant" d'Ottawa qui lui a forcé la main. Ils se lèveront comme un seul homme pour défendre leur chef. Je ne crois pas du tout que la carrière de M. Bourassa soit menacée. Au contraire, Ottawa a tout intérêt que Robert Bourassa demeure à la tête de la province. Le silence de M. Bourassa

est plus éloquent qu'on le croit. Il fait partie du scénario. Il faut qu'il se taise pour faire davantage figure de victime.

Au lieu de considérer ex cathedra les paroles de M. Trudeau, il faudrait les examiner dans un contexte historique et à la lumière des élections provinciales et fédérales qui s'en viennent. Les Québécois qui ont un tant soit peu de sens critique devraient chercher dans l'histoire les raisons du veto québécois au rapatriement de la constitution. On n'a aucune raison de se fier à la parole des politiciens, quels qu'ils soient. Evidemment, le discours de M. Trudeau a fait rigoler l'assemblée. La bêtise est toujours drôle quand elle s'adresse à des militants inconditionnels, sans esprit critique. En tout cas, M. Trudeau n'aide pas les pauvres professeurs d'histoire et de droit qui s'évertuent à enseigner aux étudiants qu'on doit se baser sur les faits et rien que les faits. Une fois la comédie terminée, si on se donne la peine de réfléchir, on découvre en M. Trudeau, non pas un intellectuel rigoureux, mais un pitre.

Je ne suis ni éditorialiste, ni professeur d'université, ni candidate pequist, et je ne serai probablement jamais ni l'un ni l'autre. Pourtant, j'ai la prétention de comprendre pourquoi le Québec a toujours refusé jusqu'ici d'accepter un rapatriement de la constitution sans garanties.

Quant à la "stupidité" politique de la loi 22, je me demande encore si le qualificatif s'applique bien à la bonne personne.

Micheline Carrier
Etudiante en histoire (M.A.)
Sans étiquette politique déclarée
Université Laval,
1300, rue Charles
Sillery.

Des skis de fond avec ou sans fartage

M. le rédacteur en chef,

Pour faire suite à l'article sur le ski de fond de Mlle Payeur, paru le 22 décembre 1975 dans le quotidien LE SOLEIL, je me permets de faire les quelques remarques suivantes.

Vos deux spécialistes trouvent malheureux que Radio-Canada ait laissé croire aux téléspectateurs que les skis sans fartage pouvaient être utiles en ski de fond. Je me permets de résumer ce que j'ai dit lors de l'émission Sport Détente. "Ces skis sans fartage sont bons, mais il y a mieux, ils peuvent être valables pour des gens qui marchent une heure ou deux sur les Plaines d'Abraham et qui ne veulent rien savoir du fartage. Rien ne vaut les skis que l'on farte. Les personnes qui font beaucoup de ski

doivent acheter des skis avec fartage". J'ai visionné une autre fois les émissions réalisées en novembre et je ne pense toujours pas avoir trompé le public en parlant de ces skis.

Prenez en exemple, une personne d'un certain âge qui n'a jamais fait de sport et qui veut faire du ski de fond. Elle n'aura pas le feu sacré pour cirer ses skis, pour appliquer du goudron, de la cire de base ou du klister, ou pour choisir une couleur de cire parmi six ou sept... Pour ces gens, il faut simplifier les choses au maximum. Pour nous, les spécialistes, il faut se mettre au niveau du débutant et essayer de le comprendre. Il y a des gens pour qui le cirage est toute une corvée. Faut-il les éliminer du ski de fond? Je ne crois pas car ce qui compte c'est de faire du ski, quelle qu'en soit la façon; ces gens font un effort pour sortir de la maison et prendre l'air. De grâce, aidez-les.

Je vends moi-même des skis de fond et quelques personnes sont venues acheter des skis sans fartage et elles ne sont pas débutantes; après deux ans de ski, elles s'achètent des skis sans fartage parce qu'elles n'aiment pas les cirer. Vais-je tenter de les convaincre qu'il est meilleur d'acheter un ski avec fartage? Non!

Les deux spécialistes que vous avez interrogés n'ont jamais skié avec ces skis et donnent leurs opinions. Pour ma part, j'ai skié un hiver

L'OCCIDENT



Textes de femmes négatives

M. le rédacteur en chef,

Après avoir lu bien attentivement "Plein Jour" Dossier juin-juillet-août 1975, je me suis posée bien des questions...

Ce journal indépendant et qui se spécialise dans les questions d'éducation, surtout le problème des écoles, à savoir: donner une école plus catholique à nos enfants (non pas que j'approuve l'enseignement actuel, car il y a tellement à améliorer). Comment peut-il y arriver, alors que dans ce dit journal on laisse paraître des textes de femmes très négatives et même dangereuses, à l'exception d'une ou deux.

Ici, j'attire l'attention du lecteur "L'Eglise et le monde des mass media" page 19, deuxième paragraphe: L'Eglise catholique se trouve sur le même plan et possède les mêmes droits que les autres religions et les différentes formes d'athéisme. Elle entre dans un régime de concurrence. Par le fait même, la foi catholique se trouve relativisée en fait."

C'est tout à fait faux. L'Eglise catholique n'a aucune concurrence à faire à aucune religion. Jésus-Christ a Lui-même institué son Eglise une, sainte, catholique et apostolique et Il a ajouté: "Les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais contre Elle." De-

puis près de 2.000 ans qu'Elle résiste à toutes les attaques, et c'est ce qui permet de distinguer l'Eglise fondée par Jésus-Christ des Eglises fondées par les hommes.

Pour ce qui est de la femme chrétienne "un agent de changement", le Pape Paul VI a bel et bien redit: "Le Sacerdoce féminin est exclu dans l'Eglise catholique romaine" et il a ajouté que la femme doit plutôt chercher son épanouissement dans les formes d'apostolat, tel que l'éducation, l'assistance aux pauvres, l'association catholique, etc.

Ces numéros de "Plein Jour" tombant dans les mains de professeurs, parents et étudiants plus ou moins convaincus et pratiquants, je me demande quelle formation catholique vont-ils pouvoir recevoir à ce contact?

De plus, ce journal se distribuant gratuitement m'intrigue. D'où provient les fonds? Dieu sait combien il en coûte pour faire fonctionner un journal.

Que Dieu notre Père éclaire et bénisse les personnes peut-être bien intentionnées à la direction de ce journal, afin qu'elles ne perdent aucun des petits qui le liront.

Mme Aurore Douville
1401 Harriett
Sillery

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur

Président et directeur général:
Paul-A. Audet

Redacteur en chef et Editeur adjoint:
Claude Beauchamp

Vice-président du conseil:
Jean-Guy Faucher

Directeur de l'information:
Claude Masson

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

Autoroute: le maire Morency serait en conflit d'intérêts

Le Groupe d'étude de l'autoroute 73 nord dit que pour comprendre le fond de la déclaration du maire de Lac-Delage, M. Claude Morency, il faut savoir qu'il est aussi fonctionnaire du ministère des Transports, chargé de la Division des aménagements connexes du Service de la circulation.

Hier, LE SOLEIL rapportait les propos de M. Morency qui se prononce en faveur du tracé proposé par le ministère des Transports et qualifie de "soi-disant experts" et de "contestataires" les membres du Groupe d'étude.

Le Groupe, qui n'a pas tardé à répondre à M. Morency, qui de son côté se faisait le porte-parole du conseil municipal de Lac-Delage, comprend que les puissants intérêts financiers installés dans le minuscule village de Lac-Delage voudraient que l'autoroute passe le plus près possible de chez eux.

Il ajoute même qu'effectivement la population de ce village de quelque 300 âmes est assez mal desservie par le réseau routier actuel. Il faut, de dire les porte-parole du Groupe d'étude, que le ministère des Transports se penche sur le problème précis de ces gens.

Mais ces porte-parole précisent que ce problème doit

Record de vitesse

MONTREAL (PC) — Les chemins de fer nationaux ont annoncé hier l'établissement d'un nouveau record de vitesse ferroviaire, au Canada.

Le train LCR du CN a en effet atteint une vitesse de pointe de 129 milles à l'heure, mercredi dernier, lors de tests faits à l'est de la métropole.

être ramené à ses justes proportions et "rien n'oblige le ministre à approcher une autoroute de Lac-Delage, surtout si pour ce faire, il doit définitivement ruiner la qualité de vie dans un village de 7,000 personnes comme Notre-Dame-des-Laurentides, détruire d'importants potentiels comme le secteur des marécages et compromettre la qualité de l'eau potable de toute la ville de Québec".

Analyse superficielle

Le Groupe d'étude, dont le coordonnateur est M. Pascal Grenier, dit que de toute évidence M. Morency n'a pas eu le temps d'analyser en profondeur les problèmes que les membres du groupe soulèvent.

Ainsi, parler, comme le fait M. Morency, d'une largeur déboisée de 60 pieds pour chaque voie d'une autoroute dont l'emprise est de 320 pieds au minimum dans un terrain dont la pente est de 25 p.c., "relève selon le groupe de l'inconscience". Parler du bruit causé par le tracé est alors que le tracé ouest prévoit une très forte pente dans un virage en plein milieu du village de Notre-Dame-des-Laurentides n'est guère sérieux toujours selon le groupe. Dire que le tracé ouest n'affecte pas le lac Saint-Charles, ni la rivière Huron, ni le secteur des marécages "c'est nier l'évidence". Pour les porte-parole nier la spéculation sur le tracé ouestest "franchement ridicule pour tous ceux qui ont lu les documents que nous avons déjà rendus publics", avancent les membres du groupe.

Pas d'intérêts privés

Dans ses commentaires, le maire de Lac-Delage se demandait si le Groupe d'étude ne travaillait pas pour des intérêts privés. Ces accusations sont "parfaitement gratuites et stupides", de dire les porte-parole du groupe.

Ils argumentent qu'ils n'ont jamais eu la prétention d'imposer un tracé au minist

ère des Transports. "Nous avons seulement soulevé un nombre important de désavantages flagrants de son tracé et, à titre d'exemple, nous en avons analysé un bien meilleur: le tracé est".

Mais les porte-parole ajoutent que le ministre est libre d'améliorer ce tracé "à la seule condition que les avantages et les inconvénients du tracé finalement adopté soient analysés publiquement et honnêtement", avant que la population ne soit placée devant un fait accompli.

Réponse à d'autres critiques

Le Groupe d'étude sur l'autoroute 73 nord dit encore qu'alors que le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, laisse entendre qu'il ne pouvait se rendre à l'assemblée de mardi parce qu'il n'avait pas eu l'adresse exacte, la presse avait annoncé cette réunion les jours précédents.

Le ministre n'aurait pas reçu la documentation du Groupe d'étude, selon ce qui a été rapporté par une sta-

tion de télévision locale. Le Groupe d'étude dit qu'il lui a fait parvenir par l'intermédiaire d'es autorités municipales, le maire Henri Casault "s'étant proposé pour les présenter au ministre et au député André Harvey". Et, effectivement, le jeudi 4 mars, il y eut au complexe H, dans une salle attenante au bureau du ministre, une réunion avec les hauts fonctionnaires du ministère des Transports et les autorités municipales de Charlesbourg sur le sujet.

Par ailleurs, hier soir, le Groupe d'étude n'avait pas reçu la lettre que, d'après la même station de télévision, le ministre des Transports est censé lui avoir envoyée le 9 mars.

De plus, le Groupe d'étude sur l'autoroute 73 nord trouve inadmissible que le député du comté, M. André Harvey, ne prenne pas publiquement position dans cette affaire.

Enfin, nous apprenons, hier soir, que des citoyens de Notre-Dame-des-Laurentides s'apprent à aller manifester à l'hôtel de ville de Charlesbourg, lundi soir, lors de l'assemblée du conseil.

AVIS

Veuillez noter qu'il s'est glissé une erreur dans notre annonce parue samedi dernier.

LE NOUVEAU SALON D'OPTIQUE DU SYNDICAT DE QUEBEC, PLACE FLEUR DE LYS 629-7361 local 308

est bien situé à l'étage principal près de l'entrée du Pot au Feu et non au deuxième.

DÈS LUNDI MATIN, JUSQU'À SAMEDI PROCHAIN SEULEMENT:

DU NETTOYAGE

1 1/2 PRIX

MÊME QUALITÉ EXCEPTIONNELLE. SEULS LES PRIX ONT CHANGÉ!

Présentez ce coupon avec votre nettoyage

IMPERMEABLES
Rég. \$4.00
OFFRE VALABLE JUSQU'AU 20 MARS 1976 pour un maximum de 5 imperméables
EPARGNEZ JUSQU'À \$10.00

Présentez ce coupon avec votre nettoyage

ROBES ORDINAIRES
Rég. \$3.15
OFFRE VALABLE JUSQU'AU 20 MARS 1976 pour un maximum de 5 robes
EPARGNEZ JUSQU'À \$7.75

Présentez ce coupon avec votre nettoyage

COMPLETS (2 pièces)
Rég. \$3.15
OFFRE VALABLE JUSQU'AU 20 MARS 1976 pour un maximum de 5 complets
EPARGNEZ JUSQU'À \$7.75

Présentez ce coupon avec votre nettoyage

CAGOULES DE SKI (Anoraks)
Rég. \$2.70
OFFRE VALABLE JUSQU'AU 20 MARS 1976 pour un maximum de 5 cagoules
EPARGNEZ JUSQU'À \$6.75

Présentez ce coupon avec votre nettoyage

ENSEMBLES DE SKI (1 ou 2 pièces)
Rég. \$4.50
OFFRE VALABLE JUSQU'AU 20 MARS 1976 pour un maximum de 5 ensembles
EPARGNEZ JUSQU'À \$11.25

* Service de livraison à domicile \$0.15 quel que soit le montant facturé

Teinturerie Québec

578-8491
155 boul. Wilfrid Hamel
Québec

Blanchisserie Deltanet

1345, chemin Ste-Foy, St-Sarrement
1375, boul. Ste-Foy
8375, boul. Henri-Bourassa, St-Jacques

Teinturerie Française

574-4666
1480, av. de la Concorde, Québec
1029, rue Cartier, Québec
1003, route de l'Église, Ste-Foy

4 enseignants vous écrivent

JEAN TURGEON

J'ai 24 ans. J'ai un baccalauréat en lettres de l'Université Laval. Je termine présentement ma première année d'enseignement dans une polyvalente de la Rive-Sud.

Au moment où on se parle, j'enseigne le français en secondaire III. Mon groupe le plus petit est de 27 élèves, mon plus gros de 39.

Je suis d'avis, comme la plupart des parents, que la qualité d'enseignement du français dans les écoles se dégrade de jour en jour.

Pour y remédier, je revendique avec tous les enseignants du Québec pour que les classes au secondaire ne dépassent pas 26 élèves.

J'espère que je ne suis pas seul à lutter...

Jean Turgeon

SUZANNE LECLERC

J'attends mon 2e enfant. Je ne travaille pas seulement par goût mais aussi par nécessité; mon mari est commis au gouvernement.

Durant les trois mois que le décret tout comme les offres patronales m'accordent pour mon accouchement, j'ai calculé que je perdais \$750.

Car, en vertu de la loi de l'assurance-chômage, je recevrai \$100, par semaine, soit les 2/3 de mon salaire hebdomadaire qui est de \$150.

Si, au lieu de mettre au monde un enfant, je m'étais cassé une jambe, j'aurais eu droit à 85% de mon salaire.

C'est parce que je considère la maternité comme un acte social et non comme une maladie que je revendique un congé de maternité avec plein traitement.

Une fois revenue à mon travail, je devrai songer à confier la garde de mon enfant à quelqu'un de fiable. Aussi je suis d'avis que les garderies que réclame l'ensemble des travailleurs est une nécessité.

Suzanne Leclerc

PAULINE CARRIER

J'ai 42 ans. J'enseigne depuis 22 ans. Au début de ma carrière, j'avais un brevet C (12 ans de scolarité).

Durant les années 1964-70, j'ai suivi des cours durant mes soirs, mes samedis et mes vacances d'été, ce qui m'a permis d'acquies mon brevet A (15 ans de scolarité).

Malgré ces qualifications générales, je dois enseigner des matières aussi disparates que l'art rythmique, l'éducation physique, les arts plastiques et selon les méthodes nouvelles, le français et les mathématiques, etc...

Je suis consciente de mes limites en art rythmique. Aussi, comme tous mes collègues de l'élémentaire, je revendique un nombre accru de spécialistes en musique, en art plastique, en éducation physique et j'exige un maximum de 24 élèves par classe.

Pauline Carrier

PAUL GINGRAS

J'enseigne depuis 3 ans dans une école élémentaire de la région de Québec. Ma femme enseigne la même commission scolaire que moi, en enfance inadaptée.

Le 1er mai, je crains d'être en surplus de personnel. D'après l'offre que me fait le gouvernement Bourassa, on pourra me proposer trois choix, par exemple:

- Chicoutimi
- Val d'Or
- Sherbrooke.

A compter de cette offre, j'aurai 10 jours pour accepter ou refuser. Si j'accepte, ma femme devra alors démissionner ou on devra se séparer.

Je revendique ce que n'importe quel travailleur revendiquerait à ma place: rester à l'emploi de ma commission scolaire, quitte à prêter mes services à une commission scolaire voisine.

Paul Gingras

Le pouvoir judiciaire a dompté le pouvoir exécutif

par Louis TARDIF
du bureau du Soleil

OTTAWA — Le pouvoir judiciaire vient de remettre à sa place le pouvoir exécutif, faisant même une victoire parmi les membres du cabinet fédéral... ou presque.

Jeudi soir, le ministre de la Justice, Ron Basford, recevait le rapport du juge en chef de la cour supérieure du Québec, M. Jules Deschênes, sur les cas Chrétien, Lalonde et Drury, qui, au dire du juge Kenneth MacKay, étaient intervenus dans le processus judiciaire du Québec.

Hier matin à 11h30, le ministre des Travaux publics du Canada, Charles "Bud" Drury, remettait sa démission au Cabinet. Son intervention devant le juge en chef adjoint de la cour supérieure du Québec, James Hugesson, était décrite dans le rapport comme "déplacé".

Marc Lalonde voyait sa démarche de mars 69 qualifiée "d'insolite" par le juge MacKay.

Jean Chrétien lui était blanchi de tout soupçon.

Mise au point

Après avoir rappelé que "la liberté du pouvoir judiciaire doit demeurer en particulier à l'abri des interventions des membres du Cabinet, quelque soit la qualité des intentions qui animent ceux-ci", le juge Deschênes, dans son rapport de 13 pages, fait d'abord une mise au point.

"Je ne me reconnais toutefois aucune obligation vis-à-vis le Parlement — hors celle de bonne conduite — ni vis-à-vis le gouvernement et les invitations à faire enquête qui ont été

lancées à mon adresse à la Chambre des Communes, m'apparaissent hors de propos."

Cette remarque du juge en chef vise carrément les propos du premier ministre Trudeau qui, depuis une semaine, refusait de répondre aux nombreuses questions de l'Opposition alléguant que l'enquête sur la conduite de trois de ses ministres appartenait maintenant au juge Deschênes.

Ce à quoi les conservateurs et les néo-démocrates répondaient que le juge en chef devait enquêter sur la conduite de ses juges mais que le premier ministre était responsable de la conduite de ses ministres face au pouvoir judiciaire.

"Encore plus déplacée m'apparaît la suggestion, précise le juge Deschênes, également exprimée à la Chambre des Communes, que ce serait préparé entre l'honorable premier ministre du Canada, vous et moi et un 'cozy all in the family arrangement'".

Cette fois, c'est le chef de l'Opposition conservatrice Joe Clark qui est visé.

Et le juge Deschênes de terminer ce paragraphe au ministre Basford: "Je n'ai donc rencontré aucun de vos collègues, ni eu le moindre contact avec eux, soit directement, soit par intermédiaire".

Par les médias

Plus loin, le juge Deschênes révèle qu'il a été mis au courant de toute cette affaire d'intervention par les médias et que vu la publicité qu'elle a connue, il estime qu'il est de son devoir de transmettre certains renseignements au ministre Basford parce qu'ils "sont susceptibles de réfléchir

sur la conception que le public se fait et doit se faire sur l'administration de la justice."

Et le juge Deschênes de citer les lettres des trois juges, Harry Aronvitch, Kenneth MacKay et James Hugesson.

Le premier lave Chrétien de toute influence. Le second trouve la conduite de Marc Lalonde "insolite" et le troisième qualifie de "déplacée" (improper) la conduite de Charles Drury.

Ce dernier avait téléphoné au juge au moment où la cause d'André Ouellet, ministre de la Consommation et des Corporations, était entendue devant le tribunal et avait demandé: 1) s'il n'y avait pas moyen de régler ça à l'amiable par des excuses du ministre

2) que ce serait mal vu que la magistrature anglophone de Montréal s'acharne sur un membre du cabinet francophone.

Le juge Hugesson a qualifié cette deuxième partie de l'intervention de "ridicule".

Lettre publique

Enfin, le juge Deschênes affirme que vu les circonstances tout à fait spéciales qui ont entouré la divulgation de ces documents et les débats qu'ils ont suscité au Parlement, il n'a pas d'objection à ce que le ministre de la Justice rende sa lettre publique.

"J'y verrais même l'avantage que le public se sente aussi rassuré sur l'intégrité de la magistrature, vu les résultats négatifs par lesquels se sont soldées les démarches dont mes collègues avaient fait l'objet."

Une affaire de gros sous a déclenché l'affaire MacKay

par Georges ANGERS
du bureau du Soleil

OTTAWA — Pour plusieurs observateurs, l'affaire MacKay qui retient depuis quelques jours toute l'attention à Ottawa aurait pu facilement être évitée par le gouvernement si le ministre de la Justice avait tout simplement accepté de payer les \$15,000 réclamés par le procureur spécial Richard Holden désigné pour diriger la poursuite en outrage au tribunal contre le ministre de la Consommation et des Corporations, M. André Ouellet.

Un simple rappel chronologique des événements est d'ailleurs de ce point de vue fort explicite.

19 décembre 1975 — le juge Kenneth MacKay, de la cour supérieure du Québec, acquitte les compagnies de sucre accusées de conspiration pour fixer les prix.

20 décembre — le ministre de la Consommation et des Corporations, M. André Ouellet, dénonce le jugement MacKay en faveur des compagnies sucrières comme une insulte à l'intelligence.

28 décembre — le juge MacKay somme le ministre Ouellet de comparaître le 8 janvier suivant pour expliquer les propos rapportés par Canadian Press.

29 décembre — le juge MacKay désigne l'avocat montréalais Richard Holden pour diriger la poursuite éventuelle contre le ministre Ouellet.

8 janvier 1976 — le ministre se présente devant le juge MacKay pour expliquer ses propos. Le juge MacKay se désiste et demande au juge en chef adjoint James Hugesson d'entendre ce qui est maintenant une accusation formelle d'outrage au tribunal contre le ministre Ouellet. Le procès débute le même jour.

13 janvier — en réponse à une lettre datée du 29 décembre précédent, le ministre fédéral de la Justice Ron Basford, répond au juge MacKay qu'Ottawa n'entend pas payer les frais du procureur spécial désigné par le juge MacKay, à savoir Me Holden.

14 janvier — le ministre des Travaux publics, M. Charles Drury, entre en communication avec le juge Hugesson et lui demande si des excuses publiques de la part du ministre Ouellet pourraient mettre fin aux procédures en cours. M. Drury fait valoir au juge Hugesson que dans certains milieux fédéraux cette poursuite risque fort d'être perçue comme un complot de l'establishment anglophone contre certains francophones haut placés.

23 janvier — le juge Hugesson

condamne le ministre André Ouellet à \$500 d'amendes et à des excuses dans les dix jours après l'avoir trouvé coupable de l'accusation portée contre lui.

30 janvier — le ministre Ouellet en appelle du jugement et de la sentence devant la Cour d'appel du Québec.

9 février — le juge MacKay écrit au ministre de la Justice Ron Basford et exprime sa surprise qu'Ottawa refuse de payer les honoraires de Me Holden.

10 février — le juge en chef de la cour supérieure du Québec, M. Jules Deschênes, écrit au juge MacKay pour lui reprocher sa lettre au ministre Basford.

18 février — Basford réplique par écrit au juge MacKay et lui demande de préciser ses allégations à l'effet que des membres du Cabinet fédéral sont intervenus dans le processus judiciaire.

20 février — MacKay répond par écrit au ministre Basford, lettre dans laquelle il fait certaines allégations impliquant trois ministres actuels du cabinet Trudeau: Jean Chrétien, président du Conseil du Trésor, Marc Lalonde, ministre de la Santé et du Bien-Être social, et Charles Drury, ministre des Travaux publics.

3 mars — le quotidien torontois Globe and Mail publie la correspondance entre M. Basford et le juge MacKay. Aux Communes, le premier ministre Trudeau refuse de déclencher une enquête publique sur toute cette affaire.

4 mars — le ministre Basford écrit au juge Deschênes pour lui demander de faire rapport sur les allégations du juge MacKay relativement aux agissements présumés de trois de ses collègues.

5 mars — le juge MacKay retire formellement ses allégations à l'encontre du ministre Jean Chrétien.

10 mars — le juge en chef Jules Deschênes termine son rapport adressé au ministre Basford.

11 mars — rencontre au sommet entre Charles Drury, Jean Chrétien et Marc Lalonde avec le premier ministre Trudeau. Le ministre Drury offre sa démission au premier ministre.

12 mars — le ministre Basford dépose le rapport du juge Deschênes aux Communes. Le ministre Drury annonce qu'il a offert sa démission au premier ministre. MM. Chrétien et Lalonde s'excusent auprès des juges qu'ils ont respectivement mis dans l'embarras.

12 mars (mais quelques heures plus tard) — le premier ministre Trudeau annonce qu'il refuse la démission de son ministre des Travaux publics et que l'affaire s'arrête là.

L'opposition tourne...

(Suite de la première page)

M. Trudeau estime pour sa part que l'intervention du ministre Drury auprès du juge Hugesson n'est finalement qu'une incartade comparable seulement aux incartades de collègues et qui ne justifie aucunement la mesure extrême de la démission, malgré que la semaine dernière il avait estimé les allégations du juge MacKay "sérieuses et graves".

Quant à son refus d'une enquête publique sur toute cette affaire, M. Trudeau explique qu'il n'y a aucun fait qui justifie une telle mesure d'inquisition.

Le premier ministre a cependant précisé que ces habitudes d'intervention de ses ministres auprès des pouvoirs judiciaires et quasi-judiciaires n'auraient dorénavant plus cours en vertu d'un code d'éthique informel que le cabinet s'est donné avant d'entrer en congé de fin de semaine.

Il n'en demeure pas moins cependant que les deux principaux partis d'opposition reviendront à la charge dès lundi sur cette affaire et que, selon les propos recueillis, le ministre de la Consommation et des Corporations, M. André Ouellet, sera la principale cible.

Des porte-parole des deux partis conservateur et néo-démocrate ont d'ailleurs avoué qu'ils se rencontreraient en fin de semaine pour élaborer conjointement une stratégie pour défaire le mur de silence "dont s'entoure

systématiquement le gouvernement Trudeau".

Et c'est un mur de silence que la population canadienne ne pourra pas s'expliquer, a affirmé M. Broadbent.

Décision difficile

A un journaliste qui lui demandait s'il ne vivait pas actuellement le débat le plus difficile de sa carrière, M. Trudeau a répliqué qu'il avait l'habitude d'aller de combat en combat et que celui-là n'était pas pire que les autres.

Cependant depuis mardi dernier, l'opposition est constamment revenue à la charge et d'ailleurs se promet bien de recommencer dès lundi.

Les ministériels seront pris à partie et toutes les périodes de question seront vraisemblablement réservées à cette fin.

Il faut cependant dire ici que le ministre Ouellet déroute l'opposition en se réfugiant chaque fois derrière le sub-judice, sa cause d'outrage au tribunal étant présentement en appel.

Mais si jamais la presse ou d'autres sources révélaient la teneur des conversations qu'il a eues avec M. Drury avant que ce dernier communique avec le juge Hugesson, il pourrait en être autrement.

Comme ce fut le cas pour le ministre Drury lorsque la presse a dévoilé la teneur de sa conversation avec le juge Hugesson.

L'opposition s'est emparée de cette eau au moulin et a talonné le ministre jusqu'à ce qu'il plie.

Il reste maintenant à André Ouellet à se croiser les doigts et à espérer qu'aucune autre fuite ne viendra le mettre à son tour directement dans la ligne de tir de l'opposition.

Mini-loto
Le numéro gagnant est 39610.

créations musicales

par AKAI

De la musique agréable à entendre!

Votre chanteur favori est tout à son avantage sur les platines de magnétocassettes stéréo AKAI!

Quel appareil splendide que le modèle AKAI GX-710D! Si sa belle apparence est évidente, il n'en est pas moins vrai que sa sonorité est de qualité bien supérieure. Meilleure reproduction garantie pour 150,000 heures d'utilisation grâce à des têtes sonores exclusives en verre. Le circuit de réduction automatique de bruit supprime tous les sifflements émanant du magnétophone. Le système de réduction automatique de la distorsion (ADR) met en valeur toute l'étendue de dynamique du ruban. Le rebobinage par circuit de mémorisation vous permet de faire revenir la bande au point désiré. Vous pourrez ainsi réaliser aisément des créations sonores incomparables sur la platine de magnétocassette GX-710D!



GX-710-D



GX-630-D



ELVIS
A Legendary Performer
The Early Years



JIM CROCE
Photographs & Memories
HIS GREATEST HITS

L'excellence! Voilà ce qui distingue les platines de magnétophones stéréo AKAI

La platine de magnétophone AKAI GX-630D est un appareil stéréo perfectionné dont vous tirerez des créations sonores de toute beauté. Vous donnerez ainsi d'irrésistibles séductions à votre musique favorite, dont la grande pureté des sons est assurée par des têtes sonores en verre garanties pour 150,000 heures d'utilisation agréable. Le modèle GX-630D est muni d'un système d'entraînement à 3 moteurs, ce qui permet de maintenir le déroulement du ruban à une vitesse constante et sans à-coups. Enregistrement simultané de toutes les sources sonores, deux systèmes de contrôle, arrêt automatique: ces caractéristiques parmi bien d'autres font du modèle GX-630D un appareil idéal pour enregistrer et reproduire de la musique agréable à entendre!



Charley



AA-1020

AKAI s'est imposé la tâche d'assurer l'excellence de ses produits, d'où la série remarquable de ces chaînes stéréo! A vous de combiner ces éléments AKAI avec les enregistrements de vos artistes favoris et les émissions AM/FM pour réaliser des improvisations musicales de votre choix! Allez visiter le marchand AKAI DÈS MAINTENANT!

Un gage d'excellence

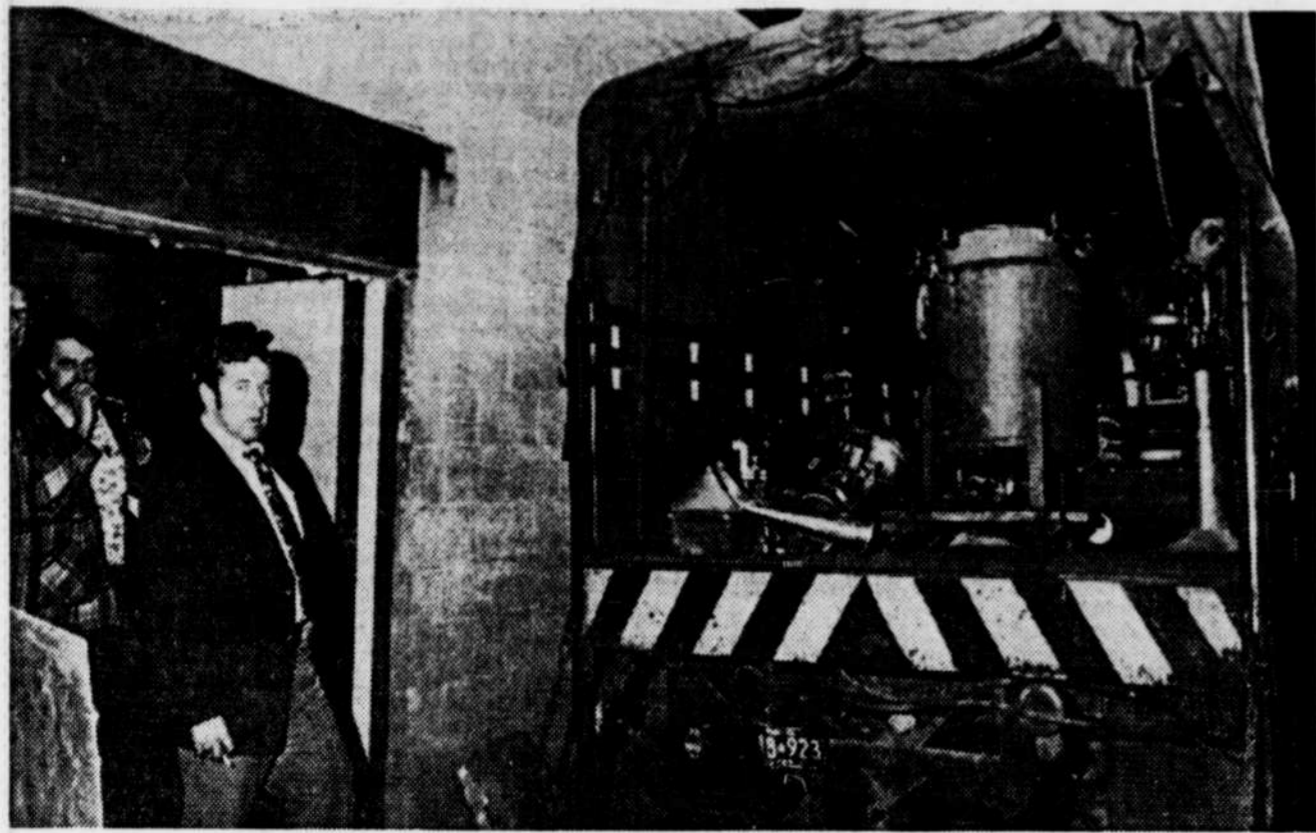
AKAI

AKAI EST EN VENTE CHEZ LES PRINCIPAUX DÉTAILLANTS STÉRÉO

le saviez-vous?

Le ver à soie tisse un fil 12,000 fois aussi long que son corps. Ceci se compare à un homme de six pieds qui tisserait un fil de 15 milles de longueur (UPI).

faits divers



Imposante saisie de "speed"

Dans ce camion a été placé tout un appareillage utilisé pour la fabrication de méthamphétamine à l'état pur. Cette drogue communément appelée "speed" et dont la valeur saisie se montait à l'impressionnante somme de \$16 millions était raffinée dans un laboratoire à Toronto. Sept personnes ont été arrêtées puis accusées de conspiration de trafic de drogue. Les perquisitions effectuées par des policiers de Toronto et des membres de la Gendarmerie royale ont permis de confisquer 25 livres de méthamphétamine raffinée, quatre revolvers, de l'argent et des lingots d'or.

Un frère et une soeur reconnus coupables d'abandon d'une fillette de onze mois

MONTREAL (PC) — Claude Malo et sa soeur Jeannette ont été reconnus coupables, hier, d'avoir illégalement abandonné une fillette de 11 mois, Isabelle. Ils connaîtront leur sentence mercredi prochain du juge qui a prési-

dé le procès, M. Rhéal Brunet, des Sessions de la Paix.

L'enfant avait été hospitalisée huit semaines à Charles-Lemoyne et trois médecins ont déposé au procès au sujet des brûlures, des fractures et autres malaises décelés chez ce bébé que Claude Malo avait eu, fin 1973, lorsqu'il vivait avec Mlle G. Ladouceur.

Le juge Brunet n'attache pas grande importance aux dépositions des deux prévenus, dont les dires sont rarement corroborés par les personnes qui ont été en contact avec l'enfant abandonné. Le code pénal prévoit une peine maximale de deux ans pour quiconque expose la vie d'un enfant de moins de 10 ans.

La mère célibataire a gardé Isabelle jusqu'au 1er octobre 1974, époque où, se sentant malade, elle pria Jeannette Malo de prendre soin de l'enfant. Claude Malo aurait alors voulu que la mère lui donne la garde de la fillette, ce que Mlle Ladouceur refusa.

Le 17 octobre 1974, Jeannette Malo-Lemire décide de donner l'enfant à une dame Régnier. Cette dernière conduira l'enfant à l'hôpital en constatant les ecchymoses, les brûlures, la crainte et les douleurs d'Isabelle qui était déshydratée et faisait de la fièvre.

Il "réclame" le contenu de la caisse en anglais et l'obtient

Qu'en pensent les auteurs de la Loi 22? Un bandit solitaire a commis un "hold-up" en anglais, hier soir, dans le secteur du Québec historique, réussissant à s'emparer d'un montant de \$250 à \$300, à la pointe d'une arme.

Le méfait accompli dans la langue de Shakespeare a été commis à la Pharmacie Drouin, au 1074 de la rue Saint-Jean, vers 20 heures, hier soir.

L'individu, opérant seul selon toute apparence, s'est adressé en anglais aux employés de la pharmacie en réclamant le contenu de la caisse. Comme il se trouvait dans une province bilingue, le bandit a été vite compris. Il faut dire qu'il avait un argument convainquant entre les mains: un fusil à canon coupé.

L'homme a été décrit comme un "gars très chic" par les victimes du vol. Il portait un long manteau doublé de fourrure à l'intérieur et des bottes de cuir de couleur tan, selon la description fournie à la police.

Il portait aussi, un passe-montagne de skieur de couleurs bleu et rouge, précisait la police.

La cagoule a d'ailleurs été trouvée non loin du lieu du vol, mais il va sans dire que le bandit avait filé à l'anglaise!

Les forces policières de Québec ont eu fort à faire avec les vols à l'étagage particulièrement nombreux, hier soir, signalait-on à la centrale de la police.

Individus suspects

A Charlesbourg, les détectives et les équipes de patrouille ont été appelés à enquêter sur différentes tentatives de vols. Les policiers

ont vérifié l'identité de certains individus et surveillé des véhicules suspects, aux abords de centres commerciaux et de banques.

La surêté municipale de Sainte-Foy recherchait, hier soir, une jeune Indienne de onze ans dont la disparition lui avait été signalée dans la

soirée. La fillette avait été vue pour la dernière fois à 15 heures aux abords de l'école Saint-Louis de France, sur la route de l'Eglise.

Procès Thériault: sursis de deux jours aux jurés

Le juge Yvan Mignault, de la division criminelle de la cour supérieure de Québec, a accordé un "sursis" de deux jours aux jurés qui auront à se prononcer sur l'issue du procès de Rodrigue Thériault, accusé du meurtre de Yvon Houle et Suzanne Masse, survenu le soir du 20 décembre, à l'angle de la 18e Rue et de l'autoroute Henri-Bourassa.

Le juge a acquiescé à la demande des jurés, en leur accordant un repos jusqu'à lundi matin, alors qu'il prononcera son adresse au jury.

Le président du tribunal avait d'abord proposé que la cour siège tout le week-end, si nécessaire, mais ce sont les jurés eux-mêmes qui ont réclamé un sursis jusqu'à lundi.

Les derniers jours de ce retentissant procès furent consacrés aux plaidoiries des

procureurs de la défense et du ministère public, Me Jacques Bouchard et Me John d'Arcy Asselin.

Le jury est composé de cinq femmes et sept hommes. C'est la première fois que l'élément féminin est représenté dans une aussi forte proportion.

Des bandits détiennent trois otages à Calgary

CALGARY (PC) — Trois bandits armés jusqu'aux dents tenaient en otages hier soir plusieurs personnes dans une maison du quartier nord-est de Calgary, en Alberta, à la suite d'un holdup ponctué d'une fusillade au cours de laquelle un policier a été grièvement blessé.

Selon les premières informations recueillies sur place, les bandits ont fait irruption, vers 16 heures, Heure des Rocheuses, dans une caisse d'économie pour s'emparer d'une somme de \$1,600. Au moment où ils prenaient la fuite à bord d'une voiture portant des plaques d'immatriculation de Colombie-Britannique, la police les a pris en chasse.

Au bout de 2-1,2 milles, les apaches ont pénétré dans un restaurant où ils ont pris trois personnes en otages. Les policiers ne peuvent expliquer pourquoi les voleurs se sont arrêtés à cet endroit.

Le groupe reprit la route pour s'arrêter un peu plus loin et forcer l'entrée d'une maison et s'y installer muni d'une dizaine d'armes.

La police a cerné la demeure et des avions des forces de l'ordre ont survolé les lieux. Les bandits ont alors menacé d'abattre des otages si la surveillance aérienne se poursuivait. La police a alors ordonné aux pilotes de ne pas survoler la maison.

Un duo recherché pour un vol de \$820,000

MONTREAL (PC) — Les forces policières poursuivent les recherches afin de retrouver deux hommes qui ont subtilisé \$820,000 en argent et en valeurs de la General Motors Acceptance Corp., à Anjou, en banlieue de Montréal.

Les bandits, armés de mitraillettes et de revolvers, ont fui en taxi. Aucun détail n'a été fourni par les autorités, sinon que les malfaiteurs avaient fait main basse sur \$4,000 en argent et le reste en valeurs diverses.

LE WEEK-END
SOUVENIR
CKCV 1280

6, 7, 13 et 14 mars
 pour faire chanter
 500 000 Québécois

EVERLAY BROTHERS
 CIS JIMMIE RODGERS
 THIS CONWAY TWITT
 BOYS ELVIS PRESLEY
 PAUL ANKA ROY OF
 SONS PLATTERS PAT
 VEE ANDY WILLIAMS
 SON NEIL SEDAKA
 DOMINO BRENDA LE
 RAY CHARLES MARTY
 RES DRIFTERS BOBBY
 FOUR DION BOBBY
 TRINLOPEZ JOHNNY
 BOONE CONNIE FRAN
 ROBBINS RICKY NEL
 Y DARIN THE VENTU
 SANTA F. JOHNNY RE
 EVERLAY BROTHERS
 CIS JIMMIE RODGERS
 THIS CONWAY TWITT
 BOYS ELVIS PRESLEY
 PAUL ANKA ROY OF
 SONS PLATTERS PAT
 VEE ANDY WILLIAMS

AVIS

Veuillez noter qu'il s'est glissé une erreur dans notre annonce parue samedi dernier.

LE NOUVEAU SALON D'OPTIQUE DU SYNDICAT DE QUEBEC, PLACE FLEUR DE LYS 529-7351 local 306

est bien situé à l'étage principal près de l'entrée du Pat au Feu et non au deuxième.

un moment à préserver

portrait en couleurs 8 x 10
SEULEMENT 88'

Participez à la création de votre propre photo en choisissant parmi notre collection votre décor et vos teintes préférées.

Du mardi 16 mars au samedi 20 mars inclusivement, mardi et mercredi, de 9h00 a.m. à 5h00 p.m.; jeudi et vendredi, de 9h00 a.m. à 8h00 p.m.; samedi de 9h00 a.m. à 4h00 p.m.

towers
 STE-FOY, QUEBEC

Tous les âges: bébés, enfants et adultes. Une pose par personne. Personnes additionnelles: groupes ou individus d'une même famille, \$1.00 par personne. Pas d'épreuves, vous choisissez parmi des portraits de finitions professionnelles (poses - n'importe lequel). Vous pouvez choisir des portraits additionnels à prix raisonnables. Complète satisfaction garantie ou argent rendu. Accusé frais de friction.

Le Harman Kardon A401. Un appareil sérieux qui vous donnera le sourire.

Le préamplificateur/amplificateur Harman Kardon A401 vous donne 20 watts par canal: 20Hz à 20kHz, avec un temps de montée de moins de 5 microsecondes et une inclinaison d'ondes carrées de moins de 5 degrés à 20Hz.

Si cela vous rappelle les composantes Citation, vous avez deviné juste. Le A401 est un héritier direct de la recherche et de l'évolution de ces appareils renommés. Il a assez de puissance pour satisfaire aux demandes d'un système de son exigeant.

Et il vous donnera le sourire parce qu'il vous laissera assez d'argent pour vous payer des composantes de la meilleure qualité. Et ces composantes, vous les trouverez aussi chez nous.

Le harman/kardon A401.

rotac

seul-sol de
 1036, rue Place Viger,
 Ste-Foy - 653-7768
 Service autorisé Harman Kardon, Dynaco, Toshiba.

LE Syndicat DE QUÉBEC
 • MAIL ST-ROCH • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS

Concours de la mariée
Grand Prix de \$1,000
 en marchandises
 attribué le 1er juin 1976

Comment participer

- Chaque fiancée doit compléter la formule d'inscription au Salon de la Mariée, 3e étage du Mail St-Roch.
- Parents et amis, multipliez les chances de gagner à la fiancée de votre choix, en inscrivant son nom ainsi que son adresse à l'endos de toutes vos factures.
- Déposez-les dans une des boîtes spécialement placées à cet effet, dans chacun des 3 magasins du Syndicat de Québec, Mail St-Roch, Place Laurier et Place Fleur de Lys.

Pour ce jour prochain...

Le Syndicat a la robe dont tu rêves parmi sa collection du Salon de la Mariée. Celle-ci, somptueuse et d'une douceur exquise est en polyester rose, bleu ou jaune découpée de blanc. Ajoutons le charme discret des appliques en dentelle posées sur cette robe à courte traîne chapelle. 5 à 13 ans.

180⁰⁰

Un diadème retient le long voile de couleur blanc, bleu, rose ou jaune.

50⁰⁰

Salon de la Mariée,
 Mail St-Roch, 3e étage.

Le "Hudson" recueille 23 marins en danger



Les marins du "Hudson" se portent au secours des pêcheurs du Cap Freels.

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Un navire de recherche canadien, le "Hudson" a pris hier à son bord les 23 membres de l'équipage du Cap Freels, un navire du ministère des Pêcheries qui a été ravagé par un incendie alors qu'il voguait sur l'Atlantique, à 120 milles au sud-est de Terre-Neuve.

Quelques marins ont dû être traités pour les blessures mineures qu'ils se sont infligées en abandonnant leur navire, vers deux heures hier matin, alors qu'un incendie incontrôlable s'est déclaré dans la salle des machines.

Les naufragés ont passé

une quinzaine d'heures sur trois frères canots de sauvetage ballottés par une mer tourmentée.

"On nous signale quelques côtes brisées et certains marins ont subi des engelures", a révélé un porte-parole du Centre de sauvetage de Halifax.

La température était inférieure au point de congélation et la neige a réduit la visibilité jusqu'à 1/4 de mille.

Au moment du sauvetage, Le Cape Freels et son équipage étaient à une dizaine de milles de distance l'un de l'autre et le "Hudson" s'est par la suite approché du navire abandonné pour demeurer sur place jusqu'à ce que le brise-glace John Cabot

vienne chercher les naufragés pour les conduire à Halifax.

Un porte-parole a expliqué qu'il faudrait une douzaine d'heures avant que les marins rescapés n'atteignent Halifax puisque la vitesse moyenne du brise-glace serait de l'ordre de sept nœuds.

Le "Hudson" se trouvait dans les parages du "Cap Freels" parce que les mauvaises conditions de température l'avaient forcé à rebrousser chemin alors qu'il voguait vers le Labrador.

Le pilote d'un appareil des forces aériennes canadiennes, le premier, a vu les flammes s'élever vers le ciel et donné l'alerte.

Efficacité et prodigalité

Le président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien a déclaré que dans son effort pour réduire les dépenses gouvernementales, il allait jusqu'à exercer des pressions sur ses collègues du cabinet pour les inviter à limiter les dépenses dans leurs ministères respectifs.

"Je suis le seul membre du Cabinet qui insiste pour la réduction des dépenses", a-t-il déclaré devant le Comité sénatorial des Finances.

L'efficacité des autres ministres est évaluée d'après la facilité avec laquelle ils peuvent obtenir de l'argent du Conseil du Trésor.

Lorsque le ministre veut qu'un collègue réduise son budget de \$50 millions, par exemple, il lui offre une espèce de "règlement hors Cabinet".

Deux hommes abattus dans une fusillade à Montréal

MONTREAL (PC) — Deux hommes ont été tués à coups de feu, hier matin, dans une discothèque du centre-ville de Montréal.

D'après la police, Gilles Leblanc, 30 ans, et un autre individu âgé d'environ 20 ans ont été abattus avec un fusil

de calibre .12 ou .16 alors qu'ils étaient assis à une table située à une quinzaine de pieds de l'entrée principale. L'identité de la deuxième victime n'a pas été divulguée en attendant que sa famille soit informée.

Le tireur était l'un de deux hommes qui se sont enfuis en s'emparant d'un taxi dont ils ont évincé le chauffeur. Les policiers ont tiré plusieurs coups de feu lors d'une courte poursuite mais les deux hommes sont parvenus à s'échapper.

La voiture a ensuite été retrouvée abandonnée sur un terrain de stationnement à quelques milles de là.

Les policiers ont déclaré que plusieurs employés de la discothèque ont pu donner une bonne description des assassins, mais ils ont refusé de formuler des hypothèses quant au mobile du crime.

Ce sont les 20e et 21e meurtres de l'année dans la région de Montréal.

Malade mais responsable

MONTREAL (PC) — Un homme de 34 ans a été reconnu criminellement responsable, hier, de la mort d'une femme de 44 ans et de sa fille de 16 ans, qui avaient été assassinées à coups de hache dans le quartier Saint-Michel, le 1er mars dernier.

Le coroner Maurice Laniel a décrété que Jean-Paul Lapiere, unex-patient d'un institut psychiatrique, était responsable de la mort violente de Mme Marie Saint-Onge et de sa fille Ida.

SEMINAIRE DE CONCEPTION DE FORMULES ET DE SYSTEMES

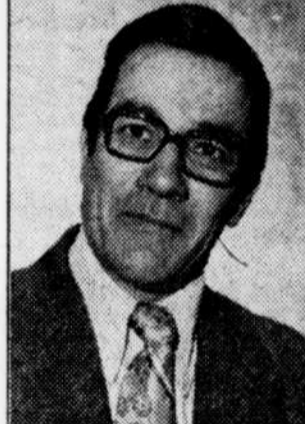
LES CANDIDATS: Les séminaires sont destinés aux analystes de systèmes, aux dessinateurs de formules, aux responsables de services d'informatique, aux acheteurs d'approvisionnement, aux administrateurs au niveau de la gestion et à tous ceux qui ont un intérêt dans l'efficacité du travail de bureau et de la bonne conception des formules.

APERÇU DU COURS: Documentation: coût de revient - Analyse d'un système de documentation - Analyse de la conception de formules - Analyse de l'acheminement - Analyse de la méthode d'inscription - Relevé des faits - Schéma d'acheminement - Gestion et contrôle des formules - Conception de formules: outils et accessoires - Conception de formules: principes de base - Conception de formules pour imprimantes - Conception de formules manuscrites - Conception de formules pour machines à écrire - Machines à manipuler les formules - Périodes pour discussions de groupe - Analyse de conception de formules pour imprimantes - Comment fabriquer-t-on les formules - Le papier, l'encre et le papier carbone - Analyse de conception de formules pour machines à écrire.

ENDROIT DES COURS: Le Manoir du Saguenay 865, rue Powell, Arvida
DATES: 7, 8 et 9 avril 1976
INSCRIPTIONS: R. L. Crain Limitée, Programme des Séminaires 2700, boul. Laurier, Suite 512, Ste-Foy, Québec.

L'inscription doit se faire au préalable et est sujette à confirmation. Une inscription confirmée peut être annulée à une semaine d'avis, sinon \$50 de frais de services seront retenus. Nous ne pouvons accorder de remboursement pour un candidat qui ne se présente pas sans avis d'annulation. Frais d'inscription: l'inscription est de \$200 payable à l'avance et ce taux inclut 3 déjeuners et un dîner, en plus du matériel requis. Les chèques sont faits à l'ordre de R.L. Crain Limitée.

Association des Assureurs-Vie de Québec



Charles Castonguay, A.V.A.
COURSE AUX BENEFCIAIRES ET FUTURE LOI 70. Tel sera le thème développé à un panel organisé par l'Association des Assureurs-Vie de Québec, jeudi le 18 mars 1976, à 8:30 A.M., à l'Hôtel Quality Inn de Québec. M. Charles Castonguay, A.V.A., directeur général de la promotion, participera à ce panel. Les deux autres panélistes invités sont Me Georges Smith, Conseiller juridique à l'Industrielle, compagnie d'assurance sur la vie et M. Yves Gagnon, représentant de l'assurance-vie Desjardins. Tous les membres sont invités. (ANN.)

PARTICIPEZ A

L'ENCAN CKCV 1280

PROCUREZ-VOUS DES DOLLARS D'ENCAN CHEZ LES MARCHANDS PARTICIPANTS ET ECOUTEZ

CKCV 1280

PLUS DE \$10,000 DE MARCHANDISE A ENCANTER, FAITES VOS OFFRES



MARCHANDS PARTICIPANTS:

AUCLAIR AUTO ET SPORT INC.
200, boul. Wilfrid-Hamel, Ville Vanier
BRUNO VIC STEREO
2101, 1^{re} Avenue, Québec
EDGAR BLONDEAU
2490, Dalton, Ste-Foy
EPOQUE 1890
25 ouest, boul. Charest, Québec
G.J. LEMIEUX
15, rue St-Louis, Lévis
J.D. CHEVROLET
60 sud, Dorchester, Québec
LECLERC REMBOURRAGE
239 ouest, St-Vallier, Québec

LES GARS DU TAPIS
2100, boul. Père-Lelievre, Duberger
LES NETTOYEURS DE LA CAPITALE
2700, boul. Laurier, Ste-Foy
MARCEL COTE MEUBLES
1975, Fleur de Lys, Québec
MODERN PLYWOOD
1207 nord, av. Courcolette, Val Bélar
POPEYE BURGER
435, boul. Havel et 3417 - 1^{er} Avenue, Québec
SALON JADE
2700, boul. Laurier, Ste-Foy
ZELLERS
Place Fleur de Lys, Québec

CHEZ HENRI TURCOTTE, LTÉE

OFFRES SPECTACULAIRES!



CHAQUE MORCEAU PEUT S'ACHETER SEPARÉMENT

Bureau double
avec miroir encadré, basculant, 6 tiroirs fini noyer, largeur 47", profondeur 17", hauteur 31". **\$79⁸⁸**

Commode
à 4 tiroirs, fini noyer, largeur 28", profondeur 17", hauteur 39". **\$46⁸⁸**

Lit à panneau
complet, tête et pied et 2 barres de métal. Fini noyer. Largeur double 54" ou largeur simple 39" au choix. **\$41⁸⁸**

Lit-bibliothèque
complet, tête et pied et 2 barres de métal, compartiment pleine largeur pour livres. Largeur double 54" ou largeur simple 39" au choix. Fini noyer (Non illustré). **\$57⁸⁸**

Table de chevet
comportant 1 tiroir et 1 compartiment fini noyer. Largeur 16", profondeur 14", hauteur 25". **\$29⁸⁸**

MOBILIER DE CHAMBRE STYLE MODERNE, 4 MORCEAUX

Comportant bureau double avec miroir basculant encadré, 6 tiroirs, commode à 4 tiroirs, lit double 54" de largeur ou lit simple 39" de largeur complet tête et pied et 2 barres de métal, fini noyer. (TEL QU'ILLUSTRE) **\$159⁸⁸**
AUBAINE A
Table de chevet en supplément. \$29.88 **POUR LES 4 MORCEAUX**



• Commandes postales acceptées • Plan de mise de côté sans frais • Livraison comprise • Facilités de paiement pour convenir à tous les budgets • Stationnement gratuit pour les clients sur un terrain privé près du magasin.

330, rue de la Couronne, Québec. Tél: 529-3365

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

FACULTÉ DES ARTS
Programmes des 2e et 3e cycles

LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

MAÎTRISES ÈS ARTS

ÉCONOMIQUE

Champs: tout domaine relevant de l'enseignement traditionnel de l'économie; en particulier l'économie québécoise et l'économie coopérative.

Avec mémoire. — Sans mémoire (3 trimestres).

ÉTUDES ANGLAISES

Champ: littérature canadienne comparée.

ÉTUDES FRANÇAISES

Champs:

- 1) littératures québécoise, française et francophone;
- 2) linguistique; en particulier la socio-linguistique et le franco-québécois;
- 3) création.

Disciplines:

- 1) linguistique;
- 2) sémiotique du texte littéraire;
- 3) littérature comparée;
- 4) animation (théâtre) et création;
- 5) sémiologie de l'image.

GÉOGRAPHIE

Champs:

- 1) géographie physique;
- 2) aménagement régional et urbain;
- 3) géographie sociale;
- 4) villes petites et moyennes.

HISTOIRE

Champs:

- 1) histoire québécoise et régionale;
- 2) histoire européenne: la Renaissance, les 18e et 19e siècles.

Séances régulières ou intensives.

PHILOSOPHIE

Champs: auteurs classiques et histoire de la philosophie occidentale; en particulier la philosophie des sciences et la philosophie politique.

MAÎTRISES PROFESSIONNELLES

PSYCHOLOGIE

Champ: psychologie des relations humaines. Trois trimestres. Rapport-synthèse.

SERVICE SOCIAL

Champs: programme centré sur l'analyse du système québécois de services sociaux, avec 4 options: recherche sociale, administration sociale, intervention sociale personnelle et intervention sociale collective. Sessions intensives adaptées aux personnes sur le marché du travail.

Sessions réparties sur 2 ans pour les titulaires d'un baccalauréat en service social. Sessions réparties sur 3 ans pour les titulaires d'un baccalauréat dans une discipline connexe.

DOCTORATS

ÉTUDES FRANÇAISES

- littérature québécoise;
- littérature française;
- littérature francophone;
- linguistique;
- création.

Aide financière

Nombreuses bourses disponibles et possibilité de travail rémunéré dans des projets de recherche à l'intérieur de plusieurs départements ou dans les centres d'études de la Faculté: Centre d'études des littératures d'expression française, Centre d'études de la Renaissance, Centre d'études en économie coopérative, Chaire de coopération.

Pour renseignements:

Faculté des arts / Secrétaire
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Québec
J1K 2R1

Pour l'admission:

Bureau du registraire
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Québec
J1K 2R1

Mon chalet

LE SOLEIL avait abandonné, depuis quelque temps, la publication hebdomadaire de plans de maison et de chalet que les lecteurs pouvaient acheter. Mais, pour répondre à la demande de plusieurs de nos lecteurs, nous offrons de temps à autre de nouveaux plans dans cette catégorie.

C'est ainsi qu'à compter de la semaine prochaine, nous publierons, à raison de un par semaine, quatre plans de chalet. Ces plans inédits ont été préparés exclusivement pour LE SOLEIL.

En effet, nous avons voulu vous présenter des plans préparés aux goûts des Québécois et en fonction de notre climat. Nous avons voulu aussi vous offrir des dessins qui vous permettront de réaliser une construction de première qualité.

Chacun des plans est complet: 10 pages de format 12 pouces par 24 pouces donnant tous les détails; les points principaux sont montrés en gros plans pour faciliter la compréhension; les explications, en français, sont facilement lisibles.

Les plans conçus par LE SOLEIL ont été dessinés par l'Atelier Le Corbusier du Lac Beauport. La quantité de matériaux requis a été évaluée par le constructeur Gilbert Vallée.

Les plans ont été faits en fonction d'une utilisation par quiconque est le moins habile. Ceux qui voudront construire eux-mêmes leur chalet pour-

ront procéder par étapes (à titre d'exemple, en se contentant de l'extérieur pour la première année) et faire leur propre choix de matériaux, même si sur l'une des pages du document on vous propose un agencement à ce chapitre.

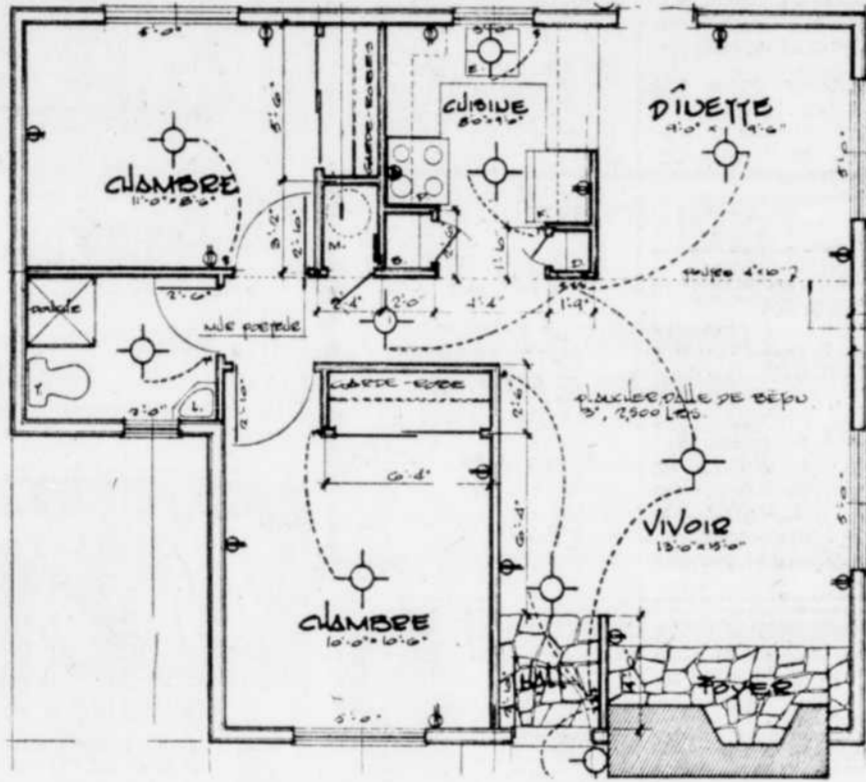
Dans leur conception, nous avons visé d'abord une bâtisse qui répond aux préoccupations actuelles: économie de l'énergie, esthétique, utilisation maximum de l'espace et intégration au milieu. Tout cela au prix minimum.

S'il est possible, pour bien des gens, de profiter de leurs temps libres pour se faire "constructeurs", nous tenons tout de même à rappeler qu'il est fortement conseillé de faire appel à des spécialistes pour certains travaux. On recommande aussi d'analyser scrupuleusement tout changement que l'acheteur voudrait apporter aux plans.

Ces plans sont mis en vente au coût de \$15 l'unité. Cependant, ceux qui en

désireraient plusieurs copies du même (pour le constructeur, les sous-traitants ou la municipalité) pourront en obtenir moyennant \$3 l'unité additionnelle.

Nous espérons qu'ils apporteront d'agréables moments de loisir à de nombreuses familles québécoises. En tout cas, c'est le but que nous avons visé en nous inspirant des styles recherchés chez nous: moderne, canadien, suisse et bois rond.



La division intérieure de l'un des plans de chalet qui vous seront offerts à compter de la semaine prochaine.

les trucs du bricoleur

Réduction d'un étai

A l'aide d'autres outils, vous pouvez réduire la dimension de votre étai qui doublera alors ses possibilités d'utilisation. A titre d'exemple, en serrant une pince dans un étai on arrive à maintenir avec beaucoup plus de précision des pièces qui, à cause de leur petit format ou de leurs formes, sont manipulées difficilement. Ce sera particulièrement utile dans le cas des soudures de petites pièces métalliques ou électroniques.

Récupération utile

Les brides de câble, sur les boîtes de contact, peuvent être récupérées pour servir à accrocher des outils, comme des tournevis, des ciseaux et autres, sur des panneaux perforés.

Pinceau pour coller

Le pinceau de votre pot de colle est "décollé"? Ne vous en faites pas trop car vous pouvez le remplacer s'il vous est impossible de le retrouver. En effet, coupez un doigt d'un vieux gant en caoutchouc et enfillez-le sur votre index. Vous verrez que cela fera très bien l'affaire pour étendre la colle en plus d'être réutilisable.

Lampe de poche défectueuse

Si votre lampe de poche, à piles sèches, fonctionne mal à cause d'un mauvais contact causé par le ressort, elle peut être réparée facilement. Tout d'abord, retirez le ressort et soudez-y un morceau de métal léger. Par la suite, coupez le fil légèrement plus long que le boîtier de la lampe et soudez l'extrémité libre à un point situé juste au-dessous du pas de vis à l'intérieur de la lampe en évitant qu'il ne touche au commutateur. Réinstallez le ressort à sa place et une mise à la masse directe sera alors assurée entre les piles sèches et le corps de la lampe.

Rangement des clous

Vous aimez sûrement que votre atelier de bricolage soit en bon ordre. Voici donc un truc pour ranger les clous et les vis: prenez des pots vides (confiture, cornichons ou nourriture pour bébé) et clouez ou vissez le couvercle sous une tablette. Il ne vous reste plus qu'à y visser les pots correspondant aux couvercles en ayant soin, au préalable, de les étiqueter pour en connaître le contenu.



Voici ce que disent les gens qui ont vécu l'expérience des

"KITS"

Voici quelques témoignages:

"J'ai acheté ma charpente chez mon marchand. Je suis en train de terminer mes travaux et lorsque je serai installé, j'aurai économisé au moins \$5,000 en argent. J'ai comparé ma maison avec celles que j'aurais pu acheter et j'ai constaté que mon épouse et moi-même avons passé nos loisirs de façon très profitable, tout en réalisant notre rêve."

Jacques Bégin

"Avec un "kit" de maison, j'ai économisé au moins huit semaines de travail, que j'aurais prises pour monter une charpente et me mettre à l'abri. En plus d'avoir économisé sûrement \$6,000 au moins, je n'ai pas couru le risque de me faire voler des matériaux, car la charpente a été mise sous clef la journée même de la livraison. Mon été a donc été payant", tout en nous offrant une maison de plus grande valeur."

P. Rogère

"Les gens ne me croient pas lorsque je leur raconte mon expérience. Mais un de mes amis m'a cru, lui, car après m'avoir aidé à construire ma maison, il a décidé de s'acheter un "kit". Maintenant, c'est moi qui vais l'aider dès la semaine prochaine. Je peux affirmer avoir économisé au moins \$7,000."

Fernand Morissette

Nous pourrions ajouter encore de nombreux autres témoignages comme ceux-ci. — A quand le vôtre?

- Nombreux plans de planchers et de façades
- Réservez votre date de livraison
- Prix protégés pour livraison avant le 1er mai
- M. Paul Létourneau sera à notre maison-modèle samedi et dimanche, de 10h.30 à 16h.

de maisons

Pour ceux qui veulent se payer une maison et économiser

\$5,000 et plus

Nous avons tenté de trouver un seul client non satisfait de son expérience et nous n'avons pu en trouver. Si vous songez à avoir une maison à bon compte, nous vous recommandons d'y penser dès aujourd'hui. Le printemps viendra vite, il est temps d'y penser. Venez voir notre "kit" modèle au magasin Fernand Morissette, à l'Ancienne-Lorette. Un représentant vous fera voir les nombreux avantages.

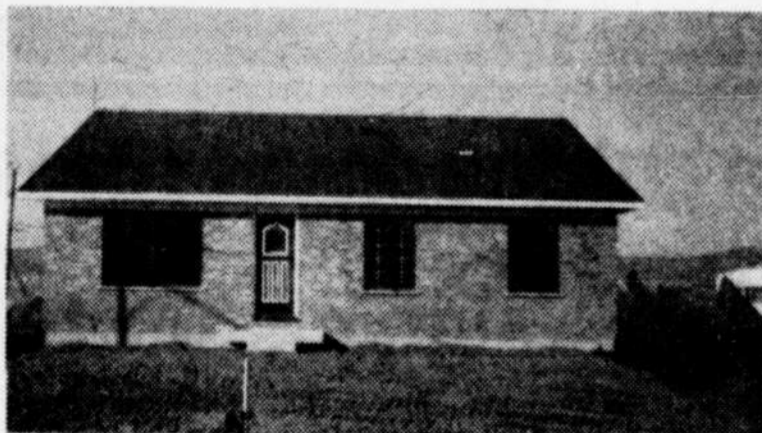
N'ATTENDEZ PAS, NOS SPECIALISTES EN ONT DEJA PLUSIEURS DE VENDUS. ILS S'Y CONNAISSENT EN CONSTRUCTION !

Fernand Morissette INC.

4245, BOUL. HAMEL, ANCIENNE-LORETTE, QUE.
Tél.: 872-2874

4008, BOUL. DU JARDIN, ORSAINVILLE, QUE.
Tél.: 628-0721

Personnel sur place le samedi et le dimanche



Maison de M. Jacques Bégin, de Lauzon.



M. Albert Légaré, Quartier St-Laurent, Lévis.



M. Normand Rhéaume, Domaine Laurentien, Notre-Dame-des-Laurentides.

Association pour protéger les acheteurs de maison

par Vianney DUCHESNE

Une nouvelle association, dans le but de protéger ceux qui veulent acheter ou se faire construire une maison, vient d'être mise sur pied; il s'agit de "Le club des propriétaires de maison Inc."

En effet, un ancien constructeur québécois, M. Gaston Langlois, a obtenu une charte d'incorporation en vertu de la 3e partie de la Loi des compagnies du Québec, le 15 janvier dernier. Il s'agit d'une compagnie sans but lucratif inspirée de la formule du Club Automobile de Québec, nous a expliqué M. Langlois au cours d'une entrevue.

Il a ajouté que l'organisme veut avant tout protéger l'investissement du petit propriétaire. Dans ce monde où il oeuvre depuis une dizaine d'années, il a dit, à ce sujet: "L'entrepreneur sait tout sur le client tandis que ce dernier ne connaît ou à peu près rien du constructeur".

Légalement, le club s'est donné comme mission d'étudier, de protéger et de promouvoir les intérêts économiques et sociaux de ses membres. Il se veut aussi le lien entre l'acheteur et le vendeur, que ce soit un agent

d'immeuble ou un constructeur.

Des services

C'est à l'aide d'une brochure de services que le club entend attirer les membres; il en faut environ 2.000 pour en assurer le bon fonctionnement et tous les mécanismes devraient être en place après une période de rodage de quatre mois.

Parmi les principaux services, celui de l'information vient en tête: cours d'information sur l'achat, la vente et la construction d'une maison unifamiliale. Ce cours sera dispensé par des spécialistes du milieu et après approbation du ministère de l'Éducation. Des démarches en ce sens sont en cours, de spécifier M. Langlois.

On enseignera aux membres comment vérifier un contrat; il y aura un conseiller juridique pour ceux qui auraient besoin d'aide face à un problème avec sa maison.

Le membre, avant de signer un contrat, pourra obtenir un rapport sur la solvabilité, l'intégrité et le professionnalisme du constructeur avec qui il entend réaliser une transaction.

En plus, le club s'engage à présenter régulièrement aux autorités gouvernementales l'opinion des membres sur différents aspects de la construction domiciliaire. On ten-

tera aussi d'obtenir, auprès de certains marchands de matériaux, des escomptes sur l'achat de produits destinés à la construction d'une maison.

Notons finalement qu'un service facultatif, pour lequel le membre devra déboursé une somme supplémentaire, offrira les conseils d'un expert durant la construction. Cet inspecteur fera quatre inspections durant la construction pour assurer le membre que son constructeur respecte bien le contrat et les normes.

La cotisation

Le recrutement sera officiellement lancé sous peu. La cotisation annuelle a été établie ainsi: \$25 pour le membre qui prévoit acheter une maison; \$15 pour celui qui est déjà propriétaire et par la suite \$10 par année pour l'un et l'autre.

Selon M. Langlois, la formule proposée par le Club Maison devrait rencontrer la faveur de nombreux investisseurs. D'autant plus qu'avec

le plan d'épargne-logement, les futurs investisseurs voudront s'assurer de ne pas engourdir inutilement des années d'économies.

Quant à l'association elle-même, il croit qu'elle ne devrait pas faire face à des problèmes majeurs pour atteindre son objectif. D'abord, puisqu'il s'agit d'un projet pilote, il espère obtenir une aide gouvernementale ou tout au moins la collaboration de divers services gouvernementaux pour compléter plus facilement les dossiers sur les constructeurs.

Au niveau de ces derniers, il en a rencontré plusieurs. Si certains sont sympathiques à son idée, d'autres sont plutôt sceptiques. Tout de même, il croit que ce sera à leur avantage de donner au club l'information qu'il désire. Des enquêtes seront faites aussi auprès des clients des constructeurs pour connaître leur degré de satisfaction.

Annuellement, les membres auront à élire les membres du conseil d'administra-

tion du club. Actuellement, outre M. Langlois comme président, le conseil provisoire se compose de: Me Jean-Guy Roussy, vice-président, Mme Langlois, secrétaire et des administrateurs Claude Beausoleil, chef de Cabinet au ministère des Affaires municipales, André Vézina, comptable agréé, Me René Marcoux, notaire, et Normand Bilodeau, entrepreneur en plomberie.



M. Gaston Langlois.

A Charlesbourg Légère progression de la construction

La valeur des permis de construction en 1975, dans le Grand Charlesbourg, a connu une progression de 9 pour cent comparativement à l'année précédente tandis que les municipalités ont émis 1.885 permis de construction au lieu de 1.549.

Cette activité dans l'industrie de la construction a permis la réalisation de 579 nouvelles maisons unifamiliales, 729 unités de logement et 15 commerces.

Le secteur commercial a été celui qui a attiré les plus importants investissements avec la construction de deux centres d'affaires d'une valeur de \$5 millions chacun, l'un dans le quartier Charlesbourg et l'autre dans le quartier Orsainville. Au niveau de l'habitation, la Société d'ha-

bitation du Québec a investi \$2 millions dans la construction de 100 logements à loyer modique sur la 5e Avenue ouest. Finalement, notons qu'un bureau de poste, sur la 74e Rue est, a coûté \$542.000.

En général les anciennes municipalités, qui forment le nouveau Charlesbourg, ont toutes connu une augmentation, et ce à tous les chapitres: permis de construction, valeur des bâtisses et nombre d'unités de logement. Il y a cependant exception pour Charlesbourg dont la valeur des permis émis a été de \$15 millions comparativement à \$20 millions pour 1974 et Notre-Dame-des-Laurentides où le nombre de nouvelles unités de logement est descendu à 254 comparativement à 278 l'année précédente.

AVIS IMPORTANT batitec

Nous désirons vous informer que nous aurons une quantité limitée de maisons pour occupation en août et septembre, au même prix en vigueur qu'au mois de février 1976.

Nous regrettons de ne plus pouvoir accepter de commandes de maisons BATITEC pour occupation avant le 1er juillet 1976.

N'ATTENDEZ PAS, VENEZ RESERVER VOTRE DATE DE LIVRAISON

batitec
2122, boul. Hamel
(angle du Vallon)

NOUS CONSTRUONS SELON LES NORMES:
STRUCTOME

HENAU & GOSSELIN INC.
SPECIALITES DEMENAGEMENT DE BATISSES
CONSTRUCTION DE FONDATION
Pour: Maison familiale, Edifice public, Bâtiment de ferme, etc.
S'adresser à:
Rivière-du-Loup: 862-9548 (418)
Grande-Rivière: 385-2851 (418)
Caplan: 388-5583 (418)
Trois-Rivières: 377-1477 (418)

SEIGNEURIE BEAUPORT
Subvention fédérale pouvant aller jusqu'à \$100 par mois

MAISONS MODELES
HEURES D'OUVERTURE
Sur semaine, 1h.30 à 5h.; soir, de 7h. à 9h.; du lundi au jeudi, samedi et dimanche, de 1h.30 à 5h.
SUPER SOLS AVEC LE REVETEMENT SOLANT STYROCOM

HABITATIONS
JEAN CLAUDE LESSARD
667-5790

Pour vos aménagements extérieurs
FERNET & BERGEVIN
architectes paysagistes
650 est, Grande-Allée, Québec
Tél.: 529-3078

2% ESCOMPTE SUR TOUT ACHAT DE \$50 ET PLUS PAYE COMPTANT ET APORTE

TOUJOURS A PRIX D'AUBAINES!

| | |
|---|---|
| CHOIX COMPLET. Poignées d'armoire styles Louis XIV, moderne, colonial, etc. Prix très spéciaux! | CHOIX COMPLET DE POTEAUX NORD. Styles colonial, méditerranéen, provincial, etc. Prix très spéciaux! |
| MIROIRS DECORATIFS Grand choix. Modèle de porte \$85 p. car. | PORTES DE DOUCHE Choix de modèles \$599 |
| ORAMPES A TUILES 9/16 ARROW 5000 \$395 | GRAND CHOIX DE PHARMACIES Exemple: détail 200-00 \$2795 |
| PRELART SANS CIRAGE Super floor \$220 | POUR FINITION BRIQUES Z' BRIQUE la boîte \$495 |
| CEBRE AROMATIQUE Planche, paquet de 40 pl. ca. \$1595 | ARBORITE 2 x 4, 3 x 8, 4 x 8 à compter de \$245 |
| PLANCHE EMBOUTEE 6" 2" x 4" x 8 \$145 m.p. | RIPPE 3/4" 4" x 8" en cuivre 14 - 2 \$570 |
| MEGANTIC 1/2" \$97 m.p. | SPECTAL COLORLOCK et autres # 1 à compter \$295 m.p. |
| RUSTICO 1 gal. \$860 5 gal. \$3750 | FILS ELECTRIQUES en cuivre 14 - 2 \$22 Rouleau 250 p. (10c le pied) |

Nous faisons la livraison à l'extérieur également
LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE
Aussi matériaux revêtus de toutes sortes à prix d'aubaines

MODERN PLYWOOD LTD.
1255, Courcellette - Val Bélar - Tél.: 842-1811
Taxe fédérale incluse • Ouvert jeudi et vendredi soir

8% d'intérêt et jusqu'à \$62⁵⁰ par mois de ristourne fédérale
NOUS VOUS FOURNIRONS LES DETAILS SUR PLACE

MAISONS TOUTS GENRES DE HAUTE QUALITE
à la portée de toutes les bourses

BUNGALOW OU 2 ETAGES

Nous construisons partout: ANCIENNE-LORETTE, STE-FOY, NEUF-CHATEL, N.-D.-DES-LAURENTIDES, LORETTEVILLE, BEL-AIR, ST-AUGUSTIN, ETC. Terrains magnifiques.

LES HABITATIONS PERIGORD INC.
136, BOULEVARD CHAUVEAU, NEUFCHATEL
TEL.: 843-5244

La cuisine de vos rêves avec les armoires en bois solide signées Martel

Choix de quatre styles différents:
CHARACTER PECAN
VINTAGE MAPLE
CHENE CLASSIQUE
MERISIER DU QUEBEC

LIVRAISON RAPIDE

GARON
BOIS & MATERIAUX
2901 CHEMIN STE-FOY-653-7258 653-4986

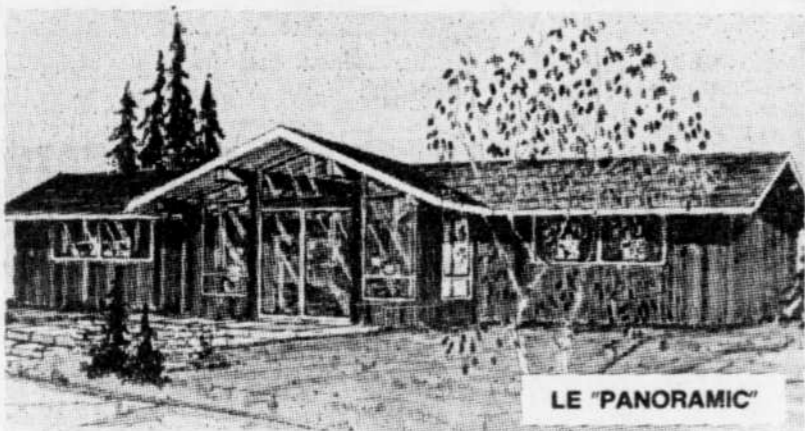
Avis

AUX ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTION ET AUX PROMOTEURS

de l'est de la
province de Québec

Nous pouvons présentement
vous accorder la
"FRANCHISE"
des maisons et chalets
préusinés, précoupés,

LEISURE



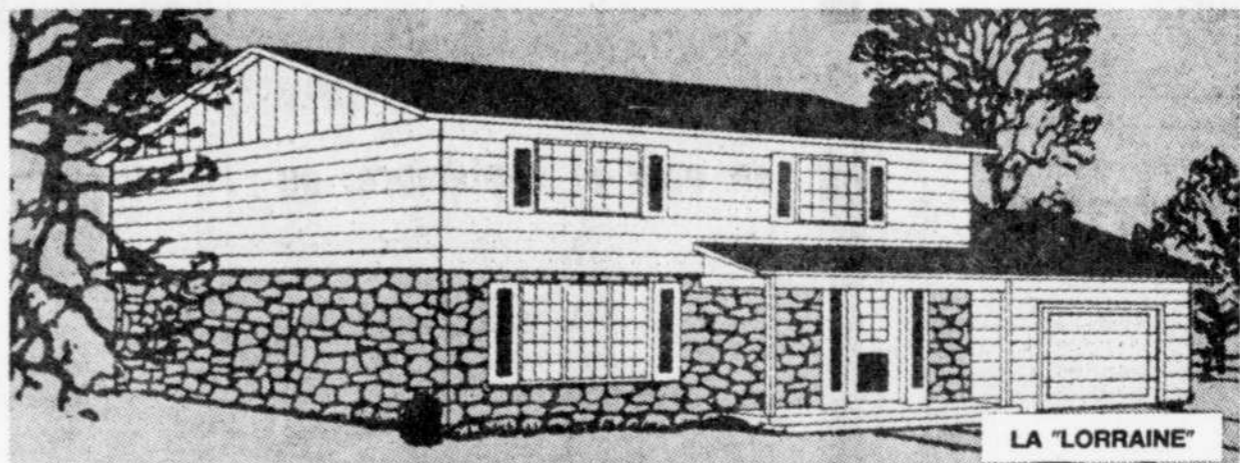
LE "PANORAMIC"



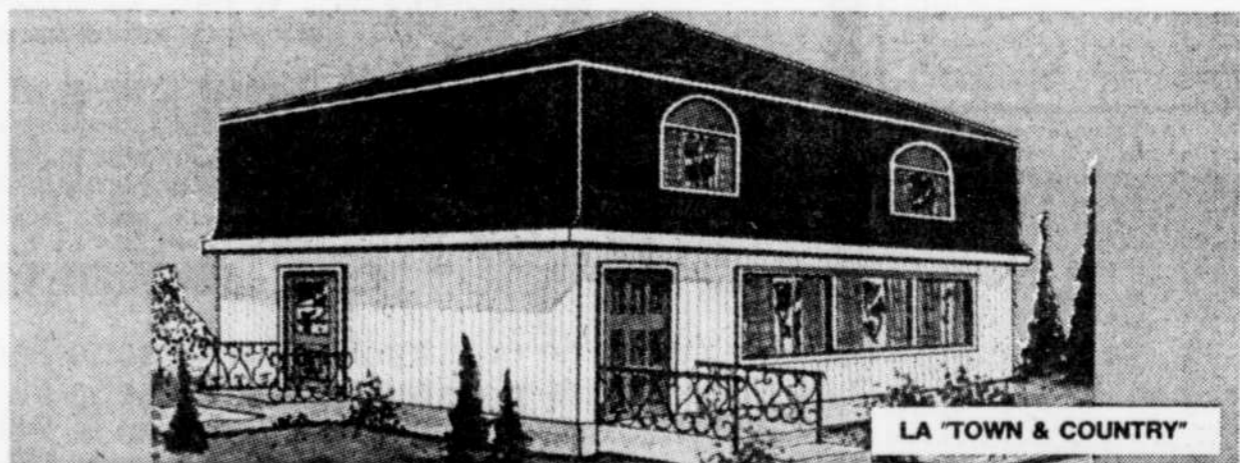
LE "CANADIEN"

- 1** Tous nos modèles de maisons et chalets de styles variés et modernes sont disponibles immédiatement.
- 2** Plan d'architecte et liste de spécifications fournis gratuitement.
- 3** Les services d'ingénieurs, architectes, dessinateurs et autres conseillers professionnels sont disponibles.
- 4** Les services de prêts hypothécaires et autres sont également disponibles.
- 5** Franchise et protection de territoire accordées dans votre propre localité.
- 6** Catalogues, photos en couleurs, pamphlets et pancartes fournis gratuitement.
- 7** Un maximum de 4 à 6 semaines pour livraison des maisons et chalets.
- 8** Erection et finition complète pour occupation après 4 à 5 jours, avec seulement 3 hommes.
- 9** Tous nos modèles de maisons et chalets sont approuvés par la Société Centrale d'hypothèques et de logement et aussi selon les normes de spécifications de l'Hydro-Québec.

Nos nombreux services contribueront largement à solidifier davantage votre entreprise tout en vous assurant une rentabilité sûrement supérieure. De plus, votre adhésion à notre société jouira d'un prestige dont la renommée est de plus en plus enviable.



LA "LORRAINE"



LA "TOWN & COUNTRY"



BARCELONE

Remplir et faire parvenir ce coupon à:
MAURICE COLLIN INC.
division "Leisure"
4765, 1re Av., Charlesbourg, Québec, P.Q.
Tél.: (418) 626-0813

NOM DE L'ENTREPRISE _____

NOM ET TITRE DE L'INTERESSE _____

ADRESSE _____

VILLE _____ TEL.: _____

VOUS CONSTRUIREZ COMBIEN DE MAISONS CETTE ANNEE? _____

FAITES-VOUS PARTIE DE L'ASSOCIATION PROVINCIALE DES CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS DU QUEBEC? _____

Les idées de demain... maintenant à votre portée!



MAURICE COLLIN INC.
ACHAT ET VENTE DE TERRES ET TERRAINS
DISTRIBUTEUR EXCLUSIF DES MAISONS DE CEDRE LEISURE

4765, 1re AV., CHARLESBOURG / TEL.: 626-0813

Le filage en aluminium est sécuritaire (J. Rousseau)

par Louise PICARD

Plusieurs media d'information ont fait grand état, récemment, des dangers d'incendie pouvant être causés par le filage d'aluminium.

Ce métal, dit-on, ayant la propriété de s'oxyder, la présence d'oxydation offre de la résistance au passage du courant, produisant ainsi un échauffement et la formation d'étincelles qui, en présence d'une matière inflammable, peuvent causer un incendie.

Si votre maison a été construite depuis 1968, il y a des chances que le fil d'aluminium ait été utilisé pour votre construction, le cuivre ayant été le seul métal utilisé dans les années antérieures.

Qu'en est-il exactement de toute cette publicité faite autour du filage d'aluminium? A-t-on choisi ce métal parce qu'il est moins coûteux que le cuivre?

Interrogé à ce sujet, M. Jean Rousseau, inspecteur en chef du Bureau des examinateurs des électriciens fait remarquer qu'il n'est pas sûr que l'aluminium soit moins coûteux que le cuivre. Les lois du marché qui varient selon les périodes de l'année font que le choix d'un métal plutôt qu'un autre n'est pas toujours relié à un facteur économique.

Les prises de courant au conducteur d'aluminium valent un peu plus cher que celles destinées au cuivre. De plus, une installation en fil d'aluminium requiert plus d'attention et, conséquemment, il en coûte plus cher de main-d'oeuvre. Certains entrepreneurs ont constaté que leurs employés avaient plus de difficultés à manipuler l'aluminium et qu'il leur fallait plus de temps que le cuivre, les méthodes variant d'un métal à l'autre. A cause de sa grande disponibilité, l'aluminium s'est popularisé en ce qui a trait aux installations électriques.

Un travail de spécialiste

Déplorant la panique qu'on a tenté de semer en reliant l'utilisation de ce métal aux incendies, M. Rousseau estime qu'une installation électrique n'est pas une chose qu'il faut laisser entre les mains de bricoleurs, comme cela se produit trop souvent.

Ainsi, certains bricoleurs ont l'habitude d'installer des prises de courant par insertion (pushing type). On y découvre le fil pour ensuite l'introduire dans l'ouverture au lieu de contourner la vis et de serrer solidement le fil à l'aide d'un tournevis.

Ce genre de prise par insertion qui était fréquent avec l'utilisation du cuivre

n'a jamais été approuvé pour l'aluminium. N'étant pas toujours utilisé pour l'usage qu'on devait en faire, le contact se relâchait et le métal qui devenait oxydé empêchait le passage du courant, produisant ainsi un échauffement et la formation d'étincelles.

Même dans de tels cas, précise M. Rousseau, le danger d'incendie demeure minime puisque l'aluminium fond à basse température. Une fumée peut alors se dégager de la boîte de métal, éventuellement, un petit arc s'amorce qui sectionne le conducteur et le courant est alors coupé. Il conseille de ne jamais ouvrir cette boîte pour en "explorer" le contenu mais plutôt de faire appel aux services d'un maître-électricien si on veut éviter les risques que comporte une telle installation.

Le transfert du courant du fil d'aluminium se faisant par un contact, en l'occurrence la prise de courant, c'est précisément en cet endroit qu'il peut se produire quelque chose d'anormal. Dans un tel cas, il suffit de toucher la boîte pour sentir une chaleur qui s'en dégage. Des recherches ont démontré qu'une certaine prise de courant à sécurité maximale élimine tout danger. Il s'agit de la prise CO-ALR (copper aluminium revised) qui répond aux normes exigées par l'Association canadienne de normalisation (ACNOR).

L'ACNOR ou CSA (Canadian Standard Association), un organisme non gouvernemental et sans but lucratif, applique des normes élaborées avec la participation de toutes les provinces canadiennes et son sigle doit apparaître sur tous les matériaux utilisés dans une installation électrique, tel que requis par la loi.

Reconnue officiellement au Québec à titre d'agence de certification, la CSA n'a jamais certifié des prises de courant à vis d'acier, laquelle fut à l'origine de nombreux problèmes aux Etats-Unis, particulièrement de 1967 à 1972 alors que des centaines de milliers de logements possèdent des prises de courant dont la vis est en acier, ce qui ne fut jamais permis au Canada.

Toujours selon M. Rousseau, pendant longtemps au Canada, où seulement deux fabricants produisent l'aluminium, les conducteurs faits avec ce métal furent supérieurs à ceux des Etats-Unis, étant donné l'obligation de conformité à la norme uni-

que et à cause de la provenance particulière du métal. Il existait autrefois aux Etats-Unis, une foule de fabricants d'aluminium dont la qualité n'égalait pas celle qui existe ici mais ils sont maintenant en voie de nous imiter.

A l'exception de Terre-Neuve où l'air salin détériore le fil d'aluminium, toutes les provinces utilisent maintenant ce métal.

Inspection

Le Bureau des examinateurs des électriciens qui relève du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre participe à la rédaction des normes de la CSA et ses services d'enquête sont gratuits, quel que soit l'endroit d'où provient l'appel. Sa fonction essentielle est de vérifier si les installations électriques, lesquelles doivent toujours être confiées à une personne qualifiée, sont

conformes aux normes requises.

Il existe quelque 220 inspecteurs en électricité au ministère du Travail et de la Main-d'Ouvre. Il semble que ce nombre soit suffisant pour les nouvelles installations qui subissent, en moyenne, trois inspections dans le cas de maisons unifamiliales et davantage lorsqu'il s'agit d'édifices publics. Toutefois, il en faudrait davantage pour consacrer plus de temps à la vérification des installations électriques de maisons et immeubles situés dans les vieux quartiers, fait remarquer M. Roger Morin, ingénieur et directeur provincial du service d'inspection des installations électriques.

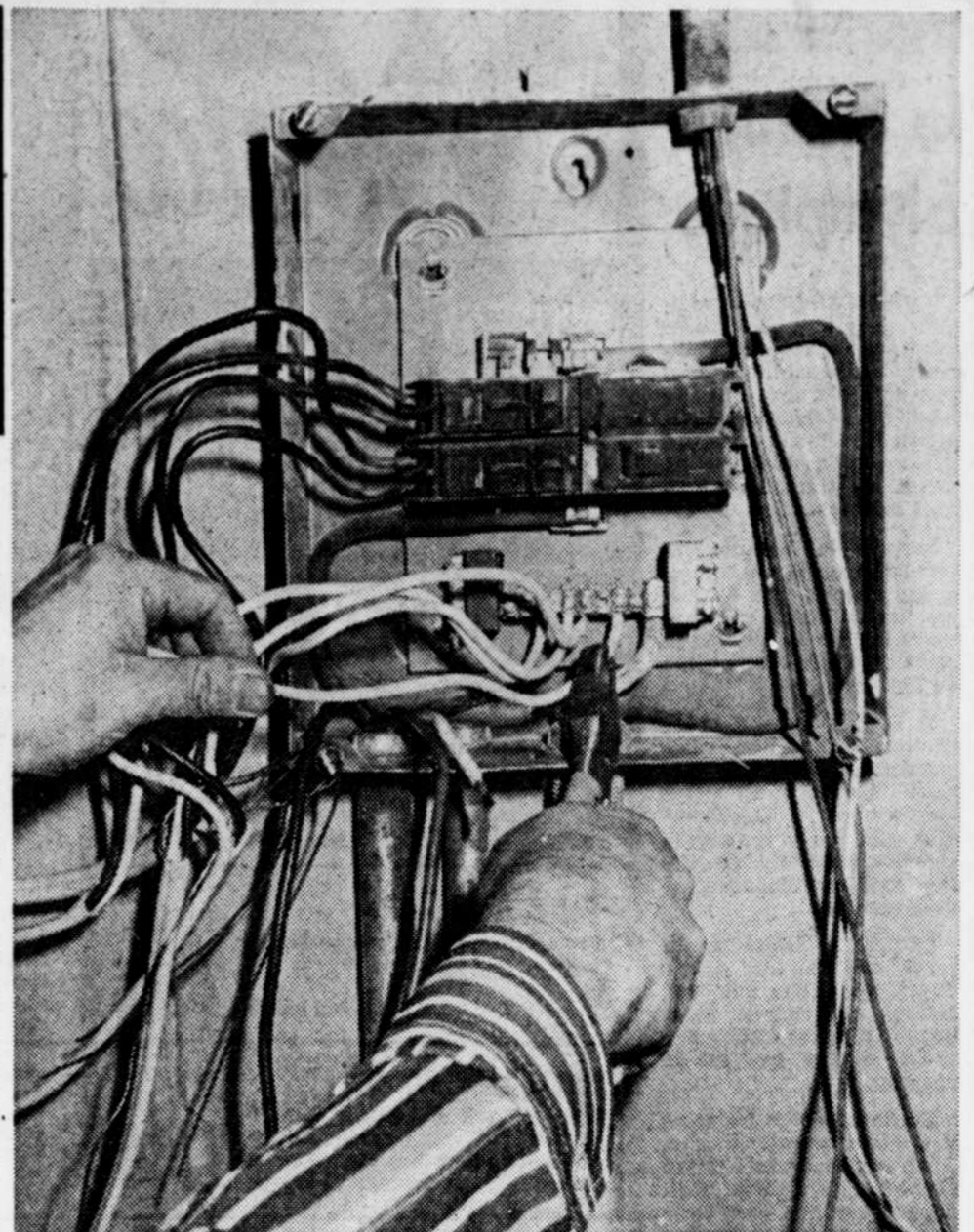
Au ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, on reçoit en moyenne 1,000 demandes d'inspection par mois, provenant soit du consommateur, du Commissariat des incendies ou autres organis-

mes. Ces requêtes ne concernent que les constructions déjà existantes.

Dans le cas de constructions nouvelles, précise-t-il, les inspections sont obligatoires. Lorsque l'installation est jugée conforme, le service d'inspection émet le double d'un certificat de conformité à l'entrepreneur. Quant à l'Hydro-Québec, elle doit avoir l'autorisation du service d'inspection avant de raccorder ses propres fils.

Il recommande également à tout propriétaire de maison ou d'immeuble de toujours exiger de son entrepreneur un certificat d'acceptation de ses travaux. De là, dit-il, l'importance qu'il y a de toujours confier de tels travaux à un entrepreneur qualifié qui aura subi un examen de compétence et d'obtenir une licence du ministère.

"Dans un autre article il sera question du filage en cuivre".



Une installation électrique n'est pas une chose qu'il faut confier à un simple bricoleur.



CHALEUREUSE INVITATION

au

Centre Résidentiel

"place" Cap Rouge

LE CENTRE RESIDENTIEL EST SITUÉ A 1 MILLE DE STE-FOY ET ENTRE LES BOULEVARDS CHAREST ET DE LA CHAUDIERE. DONC CIRCULATION TRES RAPIDE. LE TRES BEAU CENTRE D'ACHATS EST MAINTENANT OUVERT. 5 PARCS POUR VOUS REPOSER. BELLE RIVIERE. CLIENTELE DE CHOIX, A BONS PRIX, NOUS CONSTRUISONS ET VENDONS TOUS LES GENRES DE RESIDENCES.

1259, Provencher 651-1368

PRETS SUR HYPOTHEQUES

- Propriétés résidentielles jusqu'à 90% de la valeur marchande ou assurées par S.C.H.L.
- Commerciales et industrielles

Trust Royal

1120 Ch. St-Louis
Sillery
681-7241

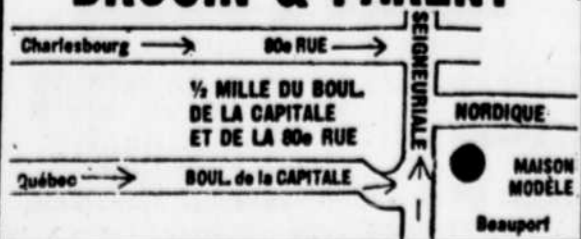
A. PICARD J. DORION J.-P. DALLAIRE

BEAUPORT
COIN SEIGNEURIALE ET NORDIQUE

DENICHER LA MAISON DE VOS REVES

A 1/2 mille seulement du boulevard de la Capitale et du futur centre d'achats de Beauport. Styles: canadien, normand, moderne ou futuriste. Maisons bâties sur plan ici même ou sur votre propre terrain, par de véritables artisans. Que votre maison soit modeste ou luxueuse, nous pouvons vous la construire. Egalement, maisons approuvées par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement.

RENDEZ-VOUS 663-7585
DROUIN & PARENT



Déjà sept morts sur le chantier olympique

MONTREAL (PC) — Impliquée dans une controverse quant au nombre de travailleurs tués durant la construction du stade olympique, la Régie des installations olympiques (RIO) a promis de publier, hier, une liste de toutes les tragédies survenues sur le chantier.

Jusqu'ici, la RIO a reconnu sept décès sur le site olympique, y compris ceux de quatre travailleurs qui sont morts lundi à la suite de la chute d'un voissour en béton de 70 tonnes.

M. Florent Audette, président du Syndicat de la construction de Montréal, soutient toutefois qu'au moins quatre autres accidents mortels sont survenus sur le chantier de l'est de la métropole et où sont situés le stade et le vélodrome.

La RIO a laissé savoir, jeudi, que l'un des quatre décès n'était pas relié aux travaux de construction et que deux autres étaient survenus ailleurs que sur le chantier.

Rendant publics les noms des quatre travailleurs qui, selon lui, sont morts sur ce chantier, M. Audette s'est plaint de ce que personne à la RIO ne semble réaliser ce qui arrive.

Il soutient qu'une enquête du coroner n'a été instituée que pour un seul des quatre décès supplémentaires, soit celui de M. Jean-Marie Lesage, survenu en août dernier.

Hier, la Régie a admis avoir gardé sous silence le décès de deux autres ouvriers, parce que, explique-t-elle, ils sont survenus avant l'entrée en vigueur de son mandat.

Un travailleur non identifié a été tué, selon la Régie à l'extérieur du chantier, dans une rue adjacente. M. Audette affirme, au contraire, qu'il a été tué sur le vélodrome.

Quant à M. Antonio Quirici, qui est décédé le mois dernier après une chute sur le chantier, selon M. Audette, la Régie affirme ne rien savoir de cet homme "qui ne figure ni dans ses dossier ni dans le bottin téléphonique".

Le Canada doit payer

Environ 56 pour cent des Canadiens favorisent la participation du gouvernement fédéral au déficit olympique, si l'on en croit un sondage rendu public par le bureau du premier ministre Bourassa.

Ce sondage, réalisé à la grandeur du pays, par la firme International Surveys, auprès de 4,009 personnes, révèle une attitude plus positive chez les jeunes que chez les aînés.

C'est évidemment au Québec que la participation fédérale est la plus ardemment souhaitée, 79 pour cent ayant répondu oui. Mais c'est en Ontario qu'elle est la plus faible: 44 pour cent des répondants la refusent.

Dans une interview sur les ondes de Radio-Canada, M. Bourassa avait fait état de ce sondage, sans préciser les chiffres, se contentant de souligner qu'ils soutenaient son point de vue.

Chicoutimi aura donc la TV anglaise

OTTAWA (PC) — Le Conseil de la radio-télévision canadienne a accordé un permis pour l'exploitation d'un nouveau poste de télévision de langue anglaise à Chicoutimi et renouvelé les permis de deux postes de télévision et quatre postes de radio du Québec.

L'agence fédérale de régulation des ondes permet donc à la Société Radio-Canada d'ouvrir un poste sur le canal 58 de la bande UHF, pour desservir les anglophones de cette région du Québec.

En accordant le permis, le CRTC a dit avoir tenu compte de l'engagement pris par la société d'Etat d'améliorer les services de télédiffusion en langue française dans le Saguenay et le Lac Saint-Jean.

Le permis expirera en 1980.



LUNDI ET MARDI,

jours d'économies!

| | | | |
|--|---|--|---|
| <p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">1.44</p> <p>TERREAU Terreau Potting Soil stérilisé, enrichi pour plantes intérieures ou extérieures, en sac de 25 lb. Prix spécial 1.44</p> | <p style="font-size: 4em; font-weight: bold;">3.44</p> <p>CHANDAILS EN "T" Chandails en "T" olympique, en 100% coton, pour fillettes, encolure ronde, manches courtes, lavables à la machine. Grandeurs: 8 à 14 ans. Couleurs: blanc et rouge ou blanc et noir. Prix spécial 3.44</p> | <p style="font-size: 4em; font-weight: bold;">4.44</p> <p>CHANDAILS EN "T" Chandails en "T" en 100% coton, pour dames et jeunes filles, encolure ronde, manches courtes, motifs imprimés. Grandeurs: P.M.G. Couleurs: vert, rose, bleu ou jaune. Prix spécial 4.44</p> | <p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">5.44</p> <p>PANTALONS Pantalons en 100% coton à carreaux, pour fillettes, élastique au dos, poches à l'avant, jambes évasées. Grandeurs: 4 à 6X. Couleur marine/rouge/jaune. Prix spécial 5.44</p> |
| <p>FLEURS SECHÉES Fleurs séchées pour la décoration de votre intérieur. Prix spécial 1.44</p> | <p>PANTALONS Pantalons en velours côtelé, pour bébé, élastique au dos, avec bretelles et boutons-pression à l'avant. Grandeurs: 12 à 24 mois. Couleurs: marine, bleu, rouge ou jaune. Prix spécial 3.44</p> | <p>JUMPSUIT Jumpsuit en 100% polyester, pour bébé, fermeture-éclair à l'avant, boutons-pression à l'entrejambe. Grandeurs: 12 à 24 mois. Couleurs: bleu, rouge ou jaune. Prix spécial 4.44</p> | <p>FLEURS SECHÉES Fleurs séchées dans un choix de plusieurs arrangements décoratifs. Prix spécial 5.44</p> |
| <p>BALLES DE GOLF Balles de golf de marque Ram, à revêtement de surlin pour plus de résistance, en boîte de trois. Prix spécial la boîte 1.44</p> | <p>ROBES D'INTERIEUR Robe d'intérieur en coton et polyester, pour dames et jeunes filles, sans manches, motifs imprimés. Grandeurs: P.M.G. Couleurs variées. Prix spécial 3.44</p> | <p>SOUTIENS-GORGE Soutiens-gorge en nylon spandex, pour dames et jeunes filles, sans couture, attache à l'avant. Grandeurs: 32 à 36. Couleurs: blanc, rose, beige ou bleu. Prix spécial 4.44</p> | <p>THEIERE Ensemble 3 pièces comprenant théière, sucrier et pot à lait, en porcelaine, jolis motifs. Prix spécial 5.44</p> |
| <p>BAS SPORT Bas sport pour hommes, choix de textures, faits au Canada, extensibles. Grandeurs: 10 à 12. Couleurs: bleu, brun, noir, rouge ou or. Prix spécial 2 paires 1.44</p> | <p>TERRARIUM Terrarium Génie en plastique, en forme de bouteille, pour vos propres agencements floraux. Grandeur: 10 3/4" x 14 1/2". Prix spécial 3.44</p> | <p>LAMPES DE BOUDOIR Lampes de boudoir avec base de verre clair, abat-jour assortis, reçoit une ampoule de 60 watts. Prix spécial 4.44</p> | <p>ENSEMBLE 2 PIECES Ensemble 2 pièces pour la salle de bains lavable à la machine, en 8% nylon, 38% polyester et 54% modacrylique. Prix spécial 5.44</p> |
| <p>LOTION APRES RASAGE Lotion après rasage Hai Karaté avec désodorisant en bâton gratuit. Format de 4 onces ou 114 ml. Prix spécial 1.44</p> | <p>PLAFONNIER Plafonnier en plastique, s'adaptant sur toutes les ampoules avec une pince, en forme de boule, très joli. Prix spécial 3.44</p> | <p>PELLES RONDES Pelles rondes pour la terre, le jardinage, manche en bois, poignée en "D", très solide. Prix spécial 4.44</p> | <p>RAQUETTE DE TENNIS Raquette de tennis avec cadre en bois, idéal pour les débutants. Prix spécial 5.44</p> |
| <p>PAPIER PEINT Papier peint Trelspar, encollé et lavable, emballé en rouleau double économique, choix de plusieurs motifs. Prix spécial le rouleau simple 1.44</p> | <p>FILM Film ASA 64 de marque Kodachrome pour diapositives couleurs 20 poses. Prix spécial 3.44</p> | <p>SALADIER Saladier pour vos réceptions, avec ustensiles, en verre à motifs avec bordure chromée. Prix spécial 4.44</p> | <p style="font-size: 3em; font-weight: bold;">6.44</p> |
| <p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">2.44</p> <p>PYJAMAS Pyjamas 2 pièces en coton et rayonne, pour bébé, haut imprimé, col rond, 2 boutons à l'épaule, manches longues et pantalon uni avec attache à la taille. Grandeurs: 2 et 3. Couleurs: rose, turquoise ou jaune. Prix spécial 2.44</p> | <p>BALLONS Ballons de football pour garçons, de fabrication solide. Prix spécial 3.44</p> | <p>RATEAU TOUT USAGE Rateau tout usage, en métal de 14 dents, avec manche en bois, de fabrication robuste. Prix spécial 4.44</p> | <p>JAQUETTES LONGUES Jaquettes longues en polyester et coton, pour fillettes, sans manches, 2 boutons et dessin devant. Grandeurs: 8 à 14 ans. Couleur bleu délavé. Prix spécial 6.44</p> |
| <p>ARACHIDES SALEES Délicieuses arachides salées blanches ou espagnoles dans une boîte de métal scellée, contenant 3 1/2 lb. Prix spécial 2.44</p> | <p>CHOCOLAT DE PAQUES Chocolat de Pâques en forme de caniche ou de lapin, de 14 onces. Chocolat au lait pur. Prix spécial au choix 3.44</p> | <p>CANARD SUR ROUES Canard sur roues pour les jeunes, de fabrication solide, environ 15" de hauteur et de couleur jaune. Prix spécial 4.44</p> | <p>BLOUSES Blouses en 100% polyester, pour dames à taille forte, col tailleur, boutonnées à l'avant, manches courtes. Grandeurs: 40 à 44. Couleurs: blanc, bleu, vert ou marine. Prix spécial 6.44</p> |
| <p>PORTE-CLEFS ET BRACELETS Porte-clefs et bracelets en cuir véritable, avec prénom ou signe du zodiaque, choix de modèles. Prix spécial 2 pour 2.44</p> | <p>INTERLOCK Interlock en 100% polyester, facile d'entretien, idéal pour vêtements de soirée. Prix spécial la verge 3.44</p> | <p>SAC SPORT Sac sport unisex, idéal pour les fins de semaine, extérieur lavable. Prix spécial 4.44</p> | <p>POUBELLE Poubelle pour l'intérieur des portes d'armoires, Extrafrax, pratique et compacte, paquet de 30 sacs inclus. Prix spécial 6.44</p> |
| <p>SOUS-VETEMENTS Sous-vêtements pour hommes, en paquet de 3, 100% coton. Grandeurs: P.M.G.T.G. Choix de couleurs. Prix spécial le paquet 2.44</p> | <p>TABLIER Tablier pour la ménagère, en 100% coton, choix de couleurs, lavable à la machine. Prix spécial 3.44</p> | <p>SERVIETTES Serviettes en 100% coton, choix de couleurs, faites au Canada, pas de blanchiment. Prix spécial 4.44</p> | <p>ENSEMBLE 2 PIECES Ensemble 2 pièces pour la salle de bains, choix de couleurs à carreaux, en 80% polyester et 20% modacrylique. Prix spécial 6.44</p> |
| <p>VINYLE ADHESIF Vinyle adhésif Mactac lavable, très décoratif, choix de plusieurs motifs. Format de 2 verges x 18". Prix spécial 2 paquets 2.44</p> | <p>BALLES DE TENNIS Balles de tennis de marque Slazenger, en boîte de 3 balles pour n'importe quelle surface. Couleurs: jaune ou blanc. Prix spécial 3.44</p> | <p>CISEAUX Ciseaux de couturière de 8" de longueur, en stainless, pour de multiples usages. Prix spécial 4.44</p> | <p>POTERIE Poterie genre pot à eau authentique pièce artisanale en terre cuite glacée à la main. Couleurs: jaune ou vert. Prix spécial 6.44</p> |
| <p>SHAMPOOING Shampooing Moelle Garnier, conserve aux cheveux bien portants leur vitalité et leur équilibre. Prix spécial 2.44</p> | <p>GILETS Gilets pour hommes, en 100% coton, manches courtes. Grandeurs: P.M.G.T.G. Prix spécial 3.44</p> | <p>SUPPORT A CRAVATES Support à cravates pouvant contenir 24 cravates, en bois avec support de couleur or, pour fixer au mur. Prix spécial 4.44</p> | <p>ESPADRILLES Espadrilles pour garçons, semelle antidérapante, empeigne en nylon. Grandeurs: 1 à 6. Couleur bleue avec bande blanche. Prix spécial 6.44</p> |
| <p>Aliments prêts à emporter</p>  <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">JAMBON CUIT</p> <p>Jambon cuit, toujours frais, faites-le trancher comme vous l'aimez, idéal pour buffets ou goûters. Prix spécial la lb 2.44</p> | <p>GUIDE POUR REPARATION DE VOTRE AUTO Guide pour réparation de votre auto, indique clairement les étapes à suivre pour effectuer de petites réparations sur votre auto, de marque Chilton. Prix spécial 3.44</p> | <p>CHEMISES SPORT Chemises pour hommes, manches courtes, en 65% polyester et 35% coton. Grandeurs: P.M.G.T.G. Prix spécial 4.44</p> | <p>A notre cafétéria</p>  <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">Assiette de rosbif</p> <p>Délicieux boeuf en tranches, servi avec pommes de terre, légumes, pain et beurre. Spécial 1.44</p> |
| <p>SANDALES Sandales pour dames, idéales pour le magasinage, talon compensé, choix de couleurs. Semelle en caoutchouc moussé et empeigne en vinyle. Grandeurs: 5 à 10. Prix spécial 3.44</p> | <p>LUNETTES DE SOLEIL Lunettes de soleil dans un choix de modèles et de marques variés. Prix spécial 3.44</p> | <p>LAMPE DE REPERAGE Lampe de repérage du point d'allumage, d'emploi facile, casier à l'épreuve du bris, détecte les distributeurs usés, les troubles d'allumage. No 1537. Prix spécial 4.44</p> | |
| | | <p>COUVRE-PAPIER HYGIENIQUE Couvre-papier hygiénique pour cacher de manière décorative les rouleaux de tissu en réserve. Choix de couleurs. Prix spécial 4.44</p> | |



GALERIES STE-ANNE 2960 boul. Ste-Anne, Giffard

GALERIES CHAGNON Rond point de Lévis

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE

SATISFACTION GARANTIE

ÉCHANGE OU ARGENT REMIS

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h à 18h. JEUDI et VENDREDI: de 9h à 21h. SAMEDI: de 9h à 17h.